

# JOURNAL HELVETIQUE

OU

# RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE  
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE ; DE TRAITES  
*d'Histoire , ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse , que des Païs Etrangers.*

DEDIE AU ROI.

NOVEMBRE 1745.



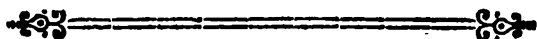
A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1745.





JOURNAL  
HELVETIQUE,  
DEDIE AU ROI.  
NOVEMBRE 1745.



ECLAIRCISSEMENT

*Sur une Tête d'APOLLON, que l'on voit  
sur l'un des Murs de l'Eglise de St. Pierre  
de Genève.*

MONSIEUR,

**J**E vous envoïai dernièrement quelques  
Recherches sur la fondation de nôtre  
Eglise Cathédrale\*. Je m'en suis tenu aux  
Conjectures qui m'ont parû les plus vrai-  
semblables, car on n'a pas les Documens  
nécessaires sur ce point de nôtre Histoire.  
Vous m'avez répondu, que vous croïez  
nôtre Eglise plus ancienne que le XI.

Cc 2

Sié.

Siècle, & voici sur quel fondement. Vous vous rappelez, dites vous, qu'ayant passé à Genève, il y a quelques Années, & ayant voulu voir ce que l'on montre ordinairement aux Etrangers, celui qui vous faisoit voir nôtre Temple, vous avoit fait remarquer sur un des Murs, une Tête d'Apollon, qu'il vous avoit doné pour un reste de l'ancien Temple des Païens consacré autrefois à ce Dieu dans nôtre Ville. Vous me demandez de vous éclaircir encore cet Article.

La difficulté que vous me faites est fort réelle. Si cet Apollon est antique, nôtre Temple doit être plus ancien que je ne l'ai fait. Ne peut on point soupçonner qu'il est du tems du Paganisme? Non, *Monsieur*; Si nous voulions le faire remonter si haut, sa figure en croix nous démentiroit. Cela seul suffit pour démontrer qu'il est de la Main des Chrètiens.

Il faut donc vous expliquer ce que c'est que cet Apollon, ou *soi disant tel*, qui semble tout à fait déplacé sur un Edifice Chrétien. On voit éfectivement sur le dehors du Mur Oriental de nôtre Eglise, une Tête sculptée plus grande que nature, qui a été prise pour celle de ce Dieu du Paganisme. Le Savant qui a pris le plus le ton afirmatif là dessus, est *Mo-*

*rus*, dans une Harangue qu'il prononça en qualité de Recteur, le jour de nos Promotions Académiques, il y a environ un Siècle\*.

L'Orateur établit dans sa Harangue, que Genève Païenne adoroit le Soleil. Il commence par rapporter plusieurs Inscriptions a l'honneur de ce Dieu, qui se sont conservées dans nôtre Ville. Il reconoit de bone foi que cette preuve seule seroit insuffisante. Il vient donc ensuite à la Tête d'Apollon sculptée sur les Murs du Temple même, où il haranguoit. „ C'est ce „ dont fait foi, dit-il, cette Tête du Soleil „ représenté en bas relief, sur la Porte „ Orientale de cette Eglise. On l'y voit „ sous la figure d'un jeune Home, avec „ des Cheveux frisez qui acompagnent le „ visage d'une manière à lui tenir lieu de „ raions. Il a la bouche ouverte come „ une persone qui auroit esluïé une gran- „ de chaleur; en un mot il a tous les „ traits de cet Apollon que l'on voit au „ Chateau de Polignac dans le Velai, & „ vous les prendriez pour deux Frères ju- „ meaux. Le nôtre mérite d'autant plus „ d'attention qu'il n'est pas placé simple-  
C c 3 „ ment

\* Alexand. Mori Oratio de duobus Genevæ Miraculis sole, & Scuto. Medtuburgi 1652.

„ ment dans un Château, mais dans un  
 „ Temple ; non dans quelque coin obscur,  
 „ mais dans un lieu fort aparent, au dessus du  
 „ Portail ; non indifféremment vers quel-  
 „ que partie du Monde, mais regardant  
 „ précisément l'Orient ; non depuis quel-  
 „ que tems, mais dès un tems immémorial.  
 Toutes ces circonstances réunies doivent  
 faire reconoitre Apollon, vénéré autrefois  
 à Genève par nos Ancêtres Païens.

Il y a environ trente Ans que travaillant  
 à fortifier nôtre Ville, on déterra la Tête  
 d'une Statue de bronze, grande come na-  
 ture, & dans le bon goût antique, qui a  
 encore tout à fait la phisionomie d'Apol-  
 lon. La Tête n'est pas entière. On n'a  
 proprement que le Village, & c'est ce  
 que les Antiquaires appellent un *Masque*.  
 Les yeux sont percez à jour, & l'on  
 présume, avec beaucoup de vraisemblance,  
 qu'il y en avoit d'argent, usage assez or-  
 dinaire dans les Statues des Dieux. C'est  
 la seule Statue de grandeur naturelle, dont  
 nous aïons trouvé quelque partie dans ce  
 Pais. On en a déterré plusieurs en petit,  
 qui étoient aparemment des Dieux Péna-  
 tes. On peut donc présumer que celle qui  
 étoit aussi grande que nature devoit être  
 le Dieu tutelaire de la Ville. On les con-  
 serve les unes & les autres dans la Biblio-  
 thèque publique.

*Morus* auroit bien fait valoir dans sa Harangue, cette dernière preuve, si elle lui eut été connue. Pour la conséquence qu'il tire de cette Tête sculptée sur une des Portes de nôtre Eglise, elle lui est contestée par bien des gens, qui doutent que ce soit un Apollon. Il apuie beaucoup sur sa parfaite ressemblance avec celui du Château de Polignac, sur lequel les Antiquaires n'ont aucun doute. Mais il y a apparence que sa Mémoire ne le sert pas bien, à en juger par la figure & la description que le Père de *Montfaucon* nous en a donnée. Je vai vous transcrire ce Morceau, & vous verrez, *Monsieur*, que cette conformité n'est rien moins que sensible.

Après avoir donné la figure de cet Apollon, voici l'Explication qu'en donne l'Antiquaire. „ La Tête du Soleil, dit-il, qu'on „ voit ici représentée est encore aujourd'hui „ dans le Château de Polignac en Velai. „ Elle est exactement représentée ici d'a- „ près *Gabriel Siméoni*, dans sa Description „ de la Limagne d'Auvergne. *Monseigr.* „ le Cardinal de Polignac m'a dit qu'elle y „ étoit fort bien exprimée. Elle étoit dans „ un Vieux Temple renfermé dans l'en- „ ceinte de ce Château, l'un des plus an- „ ciens de France. Mais une des Dames „ du Château voiant que de certaines gens

„ simples venoient encore faire je ne fai  
 „ que les dévotions devant cette Pierre,  
 „ la fit mettre dehors. *Eie est de quatre*  
 „ *à cinq pieds*, dit le Siméoni, *d'une Pierre*  
 „ *bleue, toute ronde. assés grossièrement faite,*  
 „ *ce qui déclare encore mieux sa grande An-*  
 „ *tiquité, environnée de rais, qu'on croit*  
 „ *avoir été autrefois dorez.* & on en voit  
 „ quelque reste quand le Soleil donne des-  
 „ sus. Cette Tête ouvre une grande bou-  
 „ che. C'étoit, dit on, pour rendre des  
 „ Oracles, ce qui se faisoit par l'artifice des  
 „ Prêtres. On croit que le nom de *Polignac*  
 „ vient d'*Apoloniacum*, parce qu'ancienne-  
 „ ment on y adoroit Apollon. Il ne faut pas  
 „ omettre ce que remarque le Simeoni,  
 „ que non loin du Château de Polignac,  
 „ il y a un autre Château apellé *Solignac*,  
 „ où l'on voit les ruines d'un vieux Tem-  
 „ ple, peut être étoit-ce un Temple du  
 „ Soleil. d'où le lieu aura pris le nom  
 „ de *Soliliacum*, come Polignac d'*Apolli-*  
 „ *niacum* \*.

Il n'est pas nécessaire d'avoir devant les yeux la figure de ces deux Têtes, je veux dire celle du Château de Polignac; & celle du Temple de Genève, pour juger qu'elles

\* Supplément à l'Antiquité expliquée, Tom. I. p. 85.



les ne se ressemblent guère. La Description que *Morus* nous a faite de l'une, & le P. de *Montfaucon* de l'autre, nous mettent en état de prononcer ce jugement avec connoissance de cause. L'Apollon de Polignac a des raïons autour de la tête, le nôtre n'a que des Cheveux. Le premier ouvre une grande bouche, l'autre l'a fermée, quoi qu'en dise *Morus*. Ce qu'elles ont de comun; & en quoi elles se ressemblent, c'est que ces deux Têtes sont l'une & l'autre un Ouvrage assez grossier.

Vous pourrez peut être *Monsieur*, vous défier un peu du raport de *Siméoni*, après le *qui pro quo*, qu'il a fait sur le *Camp de Galba*, qu'il a crû voir dans le Bugei, au lieu de le chercher dans le Valais. Vous avez vû coment il a égaré l'Abé de Fontenu qui l'avoit pris pour guide\*. Mais le P. de *Montfaucon* a prévenu cette objection. Il nous apprend que s'étant entretenu avec le célèbre Cardinal de Polignac sur des points d'Antiquité, il lui avoit dit que le dessein que *Siméoni* a donné de la Tête d'Apollon de son Château, est fidèle & exact.

Les

\* Voyez Journal Helvetiq. Octobre 1744.

Les différences que j'ai remarquées entre les deux Têtes que *Morus* nous a données pour être tout à fait semblables, prouvent bien que l'Orateur s'est trompé à cet égard ; Cependant elles ne sont pas assez essentielles pour en devoir conclure que le Bas relief du Temple de Genève n'est point un Apollon. Mais voici qui lui fait beaucoup plus de tort, & qui semble devoir le dégrader entièrement. C'est le jugement de deux Experts, qui l'ont examiné avec soin. Je veux parler du fameux Antiquaire *Spon*, & de son Ami *Patin*. Voici comment ils ont prononcé.

„ C'est une opinion commune dans Ge-  
 „ nève, dit l'Historien *Spon*, que du tems  
 „ du Paganisme, Apollon y étoit adoré  
 „ particulièrement, & qu'on lui avoit bâ-  
 „ ti un Temple dans cette Ville, à l'en-  
 „ droit où est présentement celui de St.  
 „ Pierre. On voit sur une Porte de der-  
 „ rière de ce Temple, une Tête du So-  
 „ leil. Mr. *Morus* se sert de cette preuve  
 „ dans sa Harangue, *De sole & scuto Ge-*  
 „ *vensi*, pour confirmer le sentiment co-  
 „ mune. Mais cette Tête ne me semble  
 „ qu'un Caprice de Sculpteur, & même  
 „ elle ne paroît pas antique, n'étant que  
 „ que de la Pierre de molasse. Me trou-  
 „ vant

„ vant il y a quelques Années, à Ge-  
 „ nève avec M. Patin, qui est un juste  
 „ Arbitre en cette matière, je la lui fis  
 „ voir, & il ne la jugea pas antique : Je ne  
 „ crois pas aussi, come plusieurs se le per-  
 „ suadent, que cet endroit du Temple  
 „ où elle se trouve, soit un reste des  
 „ Païens, puis qu'on n'y remarque point  
 „ de différence des autres parties, soit pour  
 „ l'Architecture, soit pour les Matériaux.  
 „ Mais ce Temple peut à la vérité avoir  
 „ été bâti sur les fondemens de celui d'A-  
 „ pollon\*.

On doit se soumettre à la décision de ces deux habiles Antiquaires, qui ont prononcé que ce Bas relief n'est pas de la main des Païens : Mais il ne suit peut être pas de là que ce soit un pur *Caprice de Sculpteur*. Il y a un milieu entre ces deux sentimens ; je vai vous exposer ce que j'ai ouï dire de cette Tête, à un excellent Connoisseur.

Le Mur où elle est enchassée, quoi qu'en dise Spon, est dans un autre goût que le reste du Bâtiment. Il est d'une pierre, qui encore qu'elle soit du genre de la molasse, est d'une beaucoup meilleure Carrière. Quoi que cette partie paroisse à  
 l'œil

\* Hist. de Genève T. II. p. 308.

l'œil plus antique que le reste, elle est pourtant mieux conservée. Elle a aussi quelques ornemens d'Architecture qui ne sont pas ailleurs. On voit, par exemple, au milieu du Mur, régner un Cordon qui lui est particulier. Mais ce qui mérite le plus d'attention, c'est l'assise de Roche sur quoi il a été édifié. Elle a un tout autre air d'Antiquité que celle qui soutient le reste du Temple. La Roche qui sert de baze au Mur en question a été polie, & l'autre n'est que piquée assez grossièrement : Elle a eu des moulures & les ornemens convenables ; & l'autre est toute plate. A la vérité ces petits ornemens ont beaucoup souffert des injures du tems. Ils sont fort émouffez & écornez. Cette Roche a pris encore une couleur beaucoup plus rembrunie que le reste, & qui marque son grand âge. Elle a un si grand air d'Antiquité qu'il est aisé de reconoitre dans cet endroit là une partie de l'ancien fondement du Temple des Païens. On peut donc soupçonner que le Mur Oriental de notre Eglise avoit été construit sur la même Roche qui avoit porté le Temple d'Apollon. Avitus dit positivement dans son Homélie qu'on s'étoit servi des anciens fondemens en bâtissant cette Eglise, & que par là elle n'en étoit que plus

plus solide \*. Spon vient aussi de reconnoître que l'Eglise entière peut avoir été bâtie sur ces anciens fondemens. C'est un peu trop dire, & nous ne lui en demandions pas tant. La figure de Croix qu'à cet Edifice ne sauroit s'ajuster avec cette supposition. Rien n'empêche présentement que nous ne puissions regarder ce Mur où est la Tête sculptée, come un reste du Temple bâti sous Gondebaud, & consacré par Avitus. Cela étant établi, voici ce que ce sera que le Bas relief qu'on y voit exposé.

Il n'y a pas apparence que ce soit un Ornement de pure fantaisie. Ce qui doit nous détourner de le regarder de cette manière, c'est qu'on n'en voit aucun autre dans ce goût là, dans tout le dehors du Temple. Cette Figure se trouvant donc ainsi seule mérite quelque attention. Quand on considère bien cette Tête, il semble qu'elle veut nous dire quelque chose. D'ailleurs on ne doit pas la regarder come celle d'un Homme ordinaire. Ce visage a la figure circulaire, & non l'ovale. Ce Disque désigne visiblement la face du Soleil. Ajoutons y enfin sa po-

\* Firmissimo aliarum Ædium fundamine, cacumina nostra tutiora sunt.

position à l'Orient. Cet Aspect, come l'a remarqué Morus, n'est pas une circonstance indifférente. C'est ainsi que doit être place Apollon.

L'habile Home que j'ai consulté là dessus croit donc, que l'Architecte qui dirigea cet Edifice, en élevant ce Mur sur le fondement d'un Temple Païen, voulut conserver la mémoire du Dieu qu'on y avoit servi auparavant, & que pour apprendre à la Postérité qu'il y avoit eu dans ce même endroit un Temple dédié à Apollon, il y fit sculpter la Tête de ce Dieu, & cela dans un lieu fort aparent. Il reconoit donc, avec Spon & Patin, que cet Apollon n'est pas antique, qu'il est de la main d'un Chrétien, mais il ne croit pas avec eux qu'on doive le regarder come un simple Caprice de Sculpteur. C'est un Mémorial qui nous apprend quel avoit été le Dieu, tutelaire de Genève sous le Paganisme. Nôtre Apollon ne peut donc pas aspirer à une place aussi éminente que celui des Païens, qui se vançoit de prédire l'avenir, & qui prononçoit des Oracles. Celui de nôtre Cathédrale s'en tient modestement à nous instruire du passé, & a conserver le souvenir d'un point curieux de nôtre Histoire, que nous ne trouvons pas ailleurs.

Morus avoit déjà indiqué ce sentiment  
par-

parmi quelques autres. Il auroit dû s'en tenir là. Il en a proposé un second que l'on a bien de la peine à goûter; c'est que peut être on trouva à propos de conserver cet Apollon, pour s'acomoder à la foiblesse de quelques nouveaux Chrétiens, qui avoient encore quelque reste de vénération pour le Soleil, dont ils ne pouvoient pas se déprendre tout d'un coup, come on conserva, par condescendance pour eux, plusieurs Cérémonies du Paganisme. Je doute, *Monsieur*, que vous goutiez cette raison. Une semblable complaisance auroit été trop dangereuse. On ne sauroit comparer quelques Cérémonies indifférentes que l'on a conservées de la Religion des Païens, à leurs Idoles mêmes & à l'objet de leur Culte. C'auroit été autoriser leur Idolatrie, & le Métropolitain Avitus ne l'auroit pas souffert. D'ailleurs il y avoit environ deux Siècles que Genève avoit embrassé le Christianisme. Ce n'étoit plus le tems de se prêter à ces acomodemens. Ils ne sont nécessaires, & par conséquent excusables, que pour des Chrétiens nouvellement fortis du Paganisme.

On ne peut que déplorer l'aveuglement des anciens Païens, qui adoroient des Dieux qui ne méritoient pas leurs Homages. Cependant reconnoissez, je vous prie,

*Mons*

*Monsieur*, que nos Anciens Gênévois avoient mieux dirige leur Culte que la plûpart des autres Idolâtres. S'il est permis de vénérer quelque Créature, c'est assurément ce bel Astre. L'éclat du Soleil, & les services qu'il rend à l'Univers, par la lumière dont il est la source, lui ont attiré de bonne heure les hommages des Hommes. Ils aperçurent bientôt combien il avoit d'influence sur la fertilité de la Terre. Ses raïons bienfaisans réchauffent tout, animent tout, donent la vie à tout. Qu'on voie dans quel état se trouve la Terre pendant l'absence du Soleil. Rien de plus triste que la Nature pendant l'hiver, ou seulement pendant la nuit. Mais le lever de cet Astre en change toute la face. Au Printems c'est un renouvellement universel. Je pourrois, *Monsieur*, pousser plus loin cette description, sans craindre que vous m'accusassiez de me trop guinder & de donner dans le *Phébus*. Mais il suffit que l'on ait remarqué dans le Soleil un mouvement non interrompu, un éclat toujours brillant, des utilités infinies, pour la conservation des Animaux & des Plantes, pour excuser un peu nos Anciens Païens qui en avoient fait un Dieu sous le nom d'*Apollon* ou de *Phœbus*. Il y a aarence qu'ils plaçoient quelque Dymite ou quelque Intelligence

dan



dans cet Astre qui en régloit les mouvemens, qui y faisoit sa demeure, & à laquelle ils rendoient leurs hommages. Quoiqu'il en soit, le Soleil peut être regardé come la plus brillante Image de la Majesté infinie, de l'immutabilité & de l'inépuisable fécondité de celui qui l'a placé dans le Firmament \*.

Vous savez, *Monsieur*, que Genève Chrétienne, mais Chrétienne Réformée, à mis au dessus de ses Armes un Soleil, au milieu duquel se voit le Chifre Grec du Nom de JESUS. On a voulu insinuer par là que nous n'adorions plus le Soleil de la Nature, mais celui de la Grace, celui que l'Écriture appelle le *Soleil de justice*. Morus, dans sa Harangue, met dans un beau jour cette substitution, & les vuës qu'ont euës nos Réformateurs en choisissant cet heureux Simbole. Il n'oublie pas

D d la

\* Les plus anciens Pères expliquant le Passage Deuter. IV. 9. ont dit, que Dieu a permis aux Gentils le Culte du Soleil & des Astres. Justin dit que Dieu leur dona d'abord le Soleil pour objet d'adoration. Clement d'Alexandrie ajoute, que Dieu le leur permit ainsi de peur qu'ils ne fussent absolument Athées. Origène, Disciple de Clément développe un peu plus sa pensée. Le Createur a eu cette indulgence pour les Nations, dit il, parce qu'incapables qu'ils étoient de parvenir à la Nature intelligible, elevant leur Esprit par la voie de Dieux sensibles jusqu'à la Dèité, ils s'arrêtoient aux Astres, & ne tombassent point dans le Culte des Idoles & des Démons.

la Dévise qui l'accompagne, & qui y est fort bien assortie. Il l'opose à la précédente. *Post tenebras spero Lucem* \*.

Personne ne s'est tant récrié que nôtre Orateur sur la singularité de cette ancienne Dévise. Il admire la Providence qui avoit voulu que nos Gênevois faisant profession de la Religion Romaine, sentissent qu'elle avoit besoin d'être repurgée de certaines créances, mais sur tout de plusieurs superstitions qui la défiguroient. Mais j'ai déjà fait voir qu'on ne sauroit avec la moindre vrai semblance, leur attribuer une semblable pensée. En général, tout Home qui professe une Religion la croit la meilleure, & se garde bien de déclarer publiquement qu'il y trouve plusieurs taches & plusieurs imperfections. L'équivoque vient de ce qu'on n'avoit pas pris garde que ces paroles, *Post tenebras spero lucem* sont tirées mot à mot d'un Passage de Job dans la Vulgate \*\* Nôtre Version qui est faite sur l'Hébreu a traduit si différemment cet endroit qu'on l'a entièrement méconu. Morus nous apprend que le Pape *Jules II* après que la Ligue de Cambrai fut formée, & qui étoit proprement son ouvrage, fit frapper une Médaille pour conserver la mémoire

\* Journ. Helvét. Mai 1745. p. 474.

\*\* Job XVII. 12.

moire de cette Confédération, avec ces paroles de Job pour Devise. Or personne ne se mettra dans l'Esprit qu'un Pape qui se croit infallible, ait voulu dire par cette Légende qu'il espère que dans la suite une Religion plus épurée succedera à la sienne. Dom Calmet a fort bien fait voir sur le Passage de Job que chez les Hébreux *la lumiere* signifioit la prospérité *Jules II.* & nos anciens Gênevois, empruntant ces paroles de Job, ont donc voulu dire qu'ils espéroient que dans la suite, leurs affaires iroient mieux, & qu'ils verroient des jours plus heureux. Au reste je ne prétens pas blamer ceux qui ont trouvé dans cette ancienne Devise, une Prophetie de ce qui est arrive à la Réformation. Mais il faut regarder cela come une acomodation des termes de la Devise, sans prêter cette intention à ceux qui l'ont choisie. Morus lui même en revient là à la fin. Il conclut que cette Réflexion: *Si ceux qui ont adopté cette Devise n'ont pas eû les vies que je viens de leur atribuer, il faut convenir au moins qu'il leur est arrivé come à Caïphe, qui prophétisa autrefois sans le savoir.*

Quand j'ai dit que nos Auteurs n'avoient pas pris garde que l'ancienne Devise de Genève étoit un Passage formel de la Vulgate, il en faut excepter le célèbre

Mr. *Le Clerc*. Il en avertit expressément dans son Commentaire sur le Livre de Job, qui n'a été imprimé qu'après la mort. Quoique par là il eut la Clé de ce Passage, il n'a pas laissé de l'appliquer, come on fait ordinairement, à l'heureuse révolution arrivée à la Réformation\*.

Je fais, *Monsieur*, que vous vous intéressez à tout ce qui a rapport à l'Histoire de notre Ville, & que vous avez ramassé dans votre Bibliothèque tous les Auteurs qui ont traité cette matière. Après avoir fini l'article d'*Apollon*, je vais donc joindre ici une petite Particularité Littéraire relative à notre Histoire. Je vous ai marqué précédemment que quand je me mis en tête de tâcher de découvrir la date de notre Eglise Cathédrale, & celle de l'Aigle à deux Têtes, qui est arborée sur le Frontispice, je me trouvais embarrassé faute de Documens\*\*. Me tournant de tous les côtés pour trouver quelques lumières sur la fondation de notre Temple, le hazard me fit tomber entre les mains un Auteur assez

\* Job XII. 17. *vulgatus hic habet, Post tenebras spero lucem, quæ fuit Sententia quam Insignibus suis addebat Urbis Geneva, Patria mea, ante tempora emendata Religionis. Spem ejus explevit Deus, cum tenebras errorum discussit, quas ut in dies magis ac magis pellat, cum ex animo oro, meque exoratore fore spero.*

\*\* Journ. Helvet. Juilles 1745. Art. I.

assez moderne, qui a donné un ample Catalogue de tous ceux qui ont écrit sur l'Histoire de Genève. Vous jugez bien que je le parcourus avec empressement. Il m'indiqua trois ou quatre Auteurs, qui m'étoient absolument inconnus. A la vérité quelques uns n'avoient donné que des espèces de Brochures, mais d'autres avoient publié d'assez gros Ouvrages. Je commençois à me flater que quand je les aurois déterrez, je trouverois dans quelqu'un d'eux des éclaircissemens sur ce qu'il me falloit. Je dois comencer par vous indiquer le Livre où se trouve ce Catalogue. C'est un folio en deux Volumes, imprimé à Pavie il y a environ 30. ans, où l'on trouve une Liste immense des Historiens qui ont écrit sur quelque País ou sur quelques Villes. L'Auteur est un Théatin Italien, & se nomme *Savonarola*, mais il a déguisé son nom, je ne sai pourquoi\*. Dans la Classe des Historiens de Genève j'en trouve un à la tête, qui mérite ce rang par la grosseur du Volume & par son antiquité. On m'apprend qu'il a écrit l'*Histoire du Sénat & du Peuple de Genève*, &

D d 3

qu'il

\* Alphonfi Lafor à Varca *Universus Terrarum Orbis Scriptorum calamo delincatus, cum figuris xncis*, Pavii. 1713.

qu'il a été imprimé à Anvers en 1579\*.

Jugez, *Monsieur*, de ma surprise de voir indiquée une ample Histoire de Genève, qui m'étoit absolument inconnue. Après un peu de reflexion, je soupçonnai qu'il y pouvoit avoir équivoque, & que ce seroit une Histoire de Gènes que nôtre Bibliographe auroit confondu avec Genève, à cause de la ressemblance de nom. Mais aiant consulté le Père *Le Long* dans sa *Bibliothèque Historique de la France*, j'y trouvai ce même Livre cité parmi les Histories de nôtre Ville \*\*. L'habileté & l'exactitude de ce Bibliotécaire de l'Oratoire me donnoit lieu de croire que nous pouvions revendiquer cette Histoire come nous appartenant. Cependant nos prétentions & mes espérances se sont bientôt évanouïes. J'ai trouvé depuis peu ce *Bizaro* rangé parmi les Historiens de Gènes, & le titre de son Livre le même que celui que je viens de rapporter.

Après avoir été trompé de cette manière, je n'ai pas fait beaucoup d'attention à d'autres Auteurs qui m'étoient également inconnus, & que *Savonarola* range de même

\* Petri Bizarri Historia Senatus Populique Genevensis Antverpiæ 1579 folio.

\*\* Genevensis Senatus Populique rerum gestarum & Annales, fol. Antverp! 1579. pag. 798.

me parmi nos Historiens \*. On ne doit guère se fier à ceux qui donnent ces sortes de Catalogues, parce qu'ils ne cherchent qu'à les grossir.

Ce Bibliographe Italien n'a pas manqué de nous faire aussi honneur du prétendu Concile tenu à Geneve du tems de *Charlemagne* \*\*. Je vous ai dit précédemment que ce Concile étoit un véritable Conseil de guerre tenu à Genève, lors que ce Prince alloit attaquer *Didier*, Roi de Lombardie. Je me garderai bien de faire une affaire la dessus à *Savonarola*. Il est très pardonnable de s'y être mépris, aiant pour ses garans, le P. Sirmond, les Pères Labbe & le Cointe, & généralement tous ceux qui ont donné des Recueils de Conciles. Il est singulier que tous ces Savans aient pris pour une Assemblée Eclésiastique un Conseil où la seule matière qui fut mise sur le tapis étoit d'examiner quel passage des Alpes on choisiroit pour pénétrer en Italie. Il est fort plaisant de voir cette Question rangée parmi les points de Théologie.

D d 4

Je

\* Voici encore un Auteur cité parmi les Historiens de Genève, que je croi qui appartient à Gènes. Petri de Pontecacci Genevensis, Lib. IX. Parisiis 1512.

\* Genavense Concilium Sub Hadriano I. citat in Collectione Concilior. Parisiis Tom. XVIII. pag 113.

Je vous ai marqué que le Recueil des Conciles du P. Hardouin, qui est venu après tous les autres, n'a point redressé la méprise. Au contraire on peut dire que le Père a augmenté le mal, au lieu d'y remédier. Il nous avertit dans une Note marginale que ce Concile ne s'est point tenu à Genève, mais à Gènes. Le bon Homme s'emoillait quand il écrivit cette belle Remarque.

*Quandoque bonus dormitat Homerus.*

Il s'agissoit de savoir par où l'Armée de Charlemagne passeroit les Alpes pour se rendre en Italie. Il fut décidé qu'une partie prendroit la route du Grand S. Bernard, & l'autre celle du Mont Cenis. Et le P. Hardouin place cette délibération à Gènes au delà des Alpes. Que dites-vous, *Monsieur*, de cette position ?

Un jésuite Ami du P. *Hardouin* l'avertit un jour que l'on se plaignoit de diverses pentées qu'il avoit hazardées & qui étoient insoutenables, qu'on étoit choqué sur tout de plusieurs Paradoxes qu'il avoit avancés dans ses Ouvrages. Ce Savant lui répondit d'une manière vive & brusque. *Hé ! Croiez vous donc que me je serai levé toute ma vie, à quatre heures du matin, pour ne dire que*



que ce que d'autres auront déjà dit ? Son Ami lui repliqua que c'étoit très bien fait de se lever matin, que cependant il en pouvoit résulter un inconvénient, c'est qu'il arrivoit quelquefois que l'on començoit à composer sans être encore bien éveillé, & qu'alors on étoit exposé à débiter des rêveries.

Je ne sai, *Monsieur*, si vous vous rappelez qu'après la mort du P. *Hardouin* on fit son Epitaphé qui fut trouvée fort ingénieuse & tout à fait caractéristique : En voici quelques traits traduits en François, *Dans l'attente du Jugement, ci git un Homme très amoureux du Paradoxe. . . Il fut pendant toute sa vie travaillé d'une docte fièvre, qui lui fit faire en pleine veille, les rêves les plus inouis. . . Jeune Homme par son audace, Viellard par ses délires\**. Tout Paris atribua cette Epitaphé au Docteur *Atterburi*, Evêque de Rochester, alors Réfugié en France ; mais il déclara qu'elle n'étoit pas de lui. Le véritable Auteur est un Savant de nôtre Ville, qui pendant un assez long séjour qu'il avoit fait à Paris, avoit beaucoup fréquenté le P. *Hardouin*, & qui le conoissoit parfaitement.

Mais

\* In expectatione Judicii, Hic jacet Homini un Paradoxotatos . . . Doctè fabricitans. Somniata & inaudita Cômmenta vigilans edidit . . . Audaciâ Juvenis, delirite Senex.

Mais me voilà bien loin du point d'où je suis parti. J'ai comencé ma Lettre par vous décrire la *Tête d'Apollon*, & je la finis par l'Anatomie de la Tête du P. *Hardouin*. C'est la un écart des plus marquez. Je m'aperçois qu'il est tard. Aparentment je comence à s'omeiller moi même.

Je suis &c.

P. S. Un de mes Amis fort bon Critique, m'a dit qu'il y auroit une manière d'effaier de sauver la méprise du P. *Hardouin*. Ce seroit de dire que son intention n'a pas été proprement de mettre une Note pour déterminer où s'étoit tenu ce Concile, mais de manquer seulement une *Variante*, & qu'il avoit lû quelque part *Genes* au lieu de *Genève*. Mais on ne sauroit excuser la faute de *Sigonius*, d'ailleurs très habile. Il met cette Assemblée des Etats sur la fin de l'Autonne, contre l'Histoire qui la met au Mois de Mai, *Mai Campus ad Genuam*; Le Champ de Mai à Genève. Cette délibération se fit en rase Campagne, & aparentment dans une Promenade qui se présente immédiatement quand on sort de nôtre Ville du côté du Midi. Elle est conue sous le nom de *Plain - Palais*. C'est une

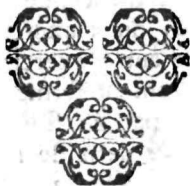
une vaste pelouse, où nous nous sommes promeniés autrefois ensemble.

Ceux qui sont curieux d'Étimologies ont tatoné long tems avant que pouvoir deviner d'où est venu ce nom de *Plain Palais*. Mais voici qui peut l'éclaircir. Le mot de *Palais* dans les Auteurs Gaulois a une signification toute différente de celle d'aujourd'hui. *Palais*, se prenoit autrefois pour une enceinte assez étendue, du mot *Palari*, *Aller par ci par là*. On trouve souvent dans les *Amadis de Gaule* le mot de *palaiser*, pour se récréer, se divertir à la promenade. Ces fortes d'enceintes destinées ou à la promenade, ou à exercer les Troupes, ou à quelque autre exercice du Corps étoient ordinairement fermées, ou par des barrières, ou par de simples pieux. Le *Roman de la Rose* parle de *Palais litez*, c'est-à-dire, fermez avec une barrière qu'on apeloit *Liste* \*. Le mot de *Palus*, un pieu, a fait *Palais*. *Palata*, dans le Glossaire de Du-Cange signifie une suite de pieux. Les Vieux *Paladins* ou Chevaliers errans furent ainsi nommés, ou parce qu'ils couroient ça & là, ce que les Latins désignoient par le mot de *Palantes*; ou bien de ce que ces Braves se batoient quelquefois dans une

en-

\* Rom. de la Rose vers 10121.

enceinte fermée de pieux ou en Champ-Clos. Choisissez de ces deux Origines celle que vous aimerez le mieux. Pour notre Promenade de *Plain Palais*, elle a été ainsi apelée, parce que c'est une Plaine fort unie, qui étoit autrefois environnée de pieux, & destinée come aujourd'hui à s'y récréer. Voilà un jargon étimologique un peu long. Je m'aperçois trop tard que je pourrois bien avoir trouvé le secret de vous ennuyer même sur un lieu de plaisir.





## II. L E T T R E

De Mr. GARCIN à Mr. GAGNEBIN,  
*sur les Oeufs Philosophiques & sur les  
Larmes de Hollande, où l'on établit une  
nouvelle Cause de leurs Phénomènes\*.*

MONSIEUR,

IL est tems de vous doner les Ec'aircissemens que vous atendés de moi sur ce qui regarde la vraie cause du Phénomène surprenant que la nouvelle Expérience des Oeufs philosophiques nous présente. Vous avés vû, dans ma première Réponse, les raisons que j'ai donées pour faire sentir, que la principale Cause qui brise le Verre dans l'Expérience des *Larmes de Hollande*, a toujours échapé à ceux qui l'ont voulu conoitre, & aux Auteurs qui en ont traité. C'est ce que nous reconoîtrons encore plus clairement quand j'aurai développé cette Cause, & qu'elle sera mise dans tout son jour.

Come la nature des *Oeufs Philosophiques* est visiblement analogue à celle des *Larmes*,  
ainsi

\* Voyez la Lettre de Mr. Gagnebin, Journal de Mars 1745. & la 1ere de Mr. Garcin, Journal de Juin, dernier.

ainsi que leurs Expériences le démontrent, il est sensé que la Cause essentielle qui brise le Verre des premières de ces Pièces sera la même qui brise le Verre des dernières. C'est là aussi vôtre sentiment. Vous êtes persuadé de même, come je le suis, que cette Analogie se trouve dans l'espèce de trempe par laquelle on fait passer le Verre de ces Pièces, quand on les fabrique. Si donc cette trempe donne lieu à leur Verre de se briser, come on le remarque par les différentes manières de procéder dans les expériences, cette cause principale que nous cherchons & que l'on n'a pû encore decouvrir, devra se trouver nécessairement dans la disposition ou l'arrangement des parties du Verre que cette trempe y a occasioné.

Messieurs *Hombert* & *Mariotte* ont bien reconu que cette Cause devoit venir de la trempe, come nous l'avons vû dans ma précédente; mais ne l'ayant pas assez bien conüe, ils sont tombes dans un petit écart, en soutenant que la fraction du Verre de ces Larmes, venoit du mouvement de vibration que le ressort y causoit en en rompant les queües.

On ne voit cependant pas qu'il doive se faire dans les Experiences des Oeufs philosophiques un pareil mouvement ni même

même dans ces Larmes , puis qu'elles se brisent également , si après avoir usé le Verre jusqu'à une de leurs bulles , on égratigne l'intérieur de celles ci avec la pointe d'une aiguille. Il faut donc borner cette Cause dans la seule trempe de l'une & de l'autre espèce de nos Verres. (Cela étant, si nous aprenons à bien conoitre la nature de cette trempe , nous verrons clairement en quoi consiste celle de la grande Cause qui en est entièrement dépendante.

Ce qui pourra nous aider parfaitement à conoitre la nature de cette trempe , ce sera celle de l'Acier , qui y a véritablement un très grand raport , sur tout à celle des Larmes de Verre. Je me servirai pour cet effet des Idées qu'on peut tirer des Observations brillantes que Mr. de Réaumur a faites dans son excellent Traite sur le *fer forgé*, & sur l'Art de le convertir en Acier. Je les tire de l'Extrait qu'en a donc Mr. de Fontenelle dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'Année 1722. comme je l'ai dit dans ma précédente.

Le terme de trempe , mis en usage par les anciens Ouvriers en Acier , est très naturel , puis qu'il signifie la qualité que l'Acier acquiert en le trempant dans l'Eau, au moment qu'on l'a sorti très ardent de la Forge. C'est cette Operation qui

qui fait la véritable trempe. Celle des Larmes de Verre, est de même nature. Car vous savés que pour les faire, on plonge le bout d'une Baguette de fer, dans du Verre fondu, & qu'on en fait couler, par son moien, de grosses gouttes toutes rouges ou ardentes, dans un Vase rempli d'eau froide, où elles s'endurcissent aussitôt, en conservant leur figure, qui ressemble à des *Larmes*, & c'est de là qu'elles tirent leur nom.

Les Corps de l'Acier & du Verre deviennent par l'opération de la trempe, plus durs, plus capables de ressort, & par conséquent plus cassants. Nous en verrons la raison, après que j'aurai parlé de la Composition de l'Acier : Ce qui est nécessaire, pour en mieux conoitre l'Analogie. On sait que le Fer est beaucoup plus mou, & beaucoup moins cassant que l'Acier, & par conséquent, que les propriétés de l'un & de l'autre sont très différentes pour l'usage. Le Fer est plus propre pour servir à lier des Corps durs, & l'Acier à les diviser. C'est pour ces deux sortes d'utilités, qu'on forge diverses Pièces de l'un & de l'autre, de différente grandeur & figure.

On convertit par Art le *Fer en Acier*, en incorporant dans la substance, des ma-



Matières sulfureuses & salines, avec la force du feu, au moïen d'un Fourneau propre à cela. Le Célèbre Mr. de Réaumur, a amené cet Art dans sa plus grande perfection. *Ces matières donent au Fer, une disposition prochaine d'aquerir beaucoup de dureté par la trempe & de le convertir en véritable Acier.*

Les parties ferugineuses dans l'Acier trempé, sont figurées & arrangées différemment qu'elles ne l'étoient dans le tems que ce même Acier étoit encore du Fer. Elles étoient dans celui ci, plus pures, plus unies, ou plus continües. Au lieu que dans l'état d'Acier, elles se trouvent, come désunies, & fixées en celui de contiguité & sous différentes figures. Les unes sont plates, droites ou courbes; d'autres fibreuses, & enfin d'autres grainées; & toutes contiguës ensemble, laissant pourtant entr'elles divers interstices, & come de petits vuides, que les Sels & les Soufres, qui entrent dans la composition de l'Acier, remplissent. Suivant ces idées, le Fer est un Corps métallique, plus homogène que celui de l'Acier, & par conséquent plus flexible. Mais quand on en fait de l'Acier, les Matières étrangères, qui entrent dans sa composition, forment en s'alliant avec ses parties métalliques une masse hétéro-

gène, & par conséquent plus cassante; mais que la trempe rend plus dure & plus frangible encore.

Si la composition qui entre dans le Fer est trop forte, c'est à dire, trop chargée de Sels & de Soufres, si le Feu qui l'allie avec ce Métal, est trop long dans sa durée, le Fer devient bien Acier, mais trop dur & trop cassant, par la raison que ses parties se sont trop écartées, en donnant trop de place à une abondance de Matières hétérogènes ou salines & sulfureuses; qui lui donne une dureté excessive. Ce Fer pour lors est devenu un mauvais Acier, intraitable à la Forge & au Marteau. D'ailleurs, si on le travaille, son déchet devient considérable par les écailles qui s'en détachent en quantité. Enfin il se fêle & se gerse trop aisément. On aperçoit facilement à la vue, dans un tel Acier, ces parties irrégulières & contigües dont j'ai parlé, à cause que leur écartement les unes des autres se trouve plus grand, ce qui par conséquent, les fait voir d'une manière plus distincte. C'est un Acier trop *acéré*, & dont les parties sont très mal unies. Les Ouvriers des Forges appellent *Grain*, l'œil de toutes ces parties, dans quelque Fer que ce soit. Celui de l'Acier trop durci, est qualifié de *grossier*. Les fissu-

fissures qui s'y font en le travaillant, sont appellées *Pailles*, & ils nomment un tel Acier, un *Acier à mauvais grain*, un *Acier aigre*, par opposition à celui qui est *doux*. Le bon Acier a le *grain fin*, & est par conséquent plus doux & meilleur, parce qu'il est plus traitable. Il y a deux sortes de mauvais Acier, celui qui est trop *acéré* & trop trempé, & celui qui ne l'est pas assez. L'un & l'autre ont le grain différent, parce que les parties de fer, y sont différemment modifiées & diversément rangées, figurées, & écartées les unes des autres. En un mot, elles sont disposées sous différens états, par les différentes manœuvres où l'on fait passer le Fer. C'est de là, que l'Acier tire les diverses qualités qu'on lui reconoit, & qui le font considerer sous autant d'espèces.

Mr. de Réaumur, en perfectionnant cet Art, a trouvé le secret de ramener les mauvais Aciers, dans le degré de bonté nécessaire pour les bien travailler. S'il est trop aigre, ou trop dur, il faut lui ôter des matières sulfureuses & salines, ce qu'il a de trop, & s'il est trop mou, il faut lui en ajouter. C'est ce que ce Savant Naturaliste & Physicien, a su trouver par sa profonde Theorie, & par le moien du Feu & d'un Fourneau de son invention. J'ajouterai à cette occasion, une remarque

qui est très naturelle, C'est que les Soufres & les Sels, (il faut entendre les alkalis) sont d'une nature propre à s'endurcir par leur mélange. Aussi c'est par un mélange d'Huiles & de Sels que l'on fait les divers Savons, les uns plus durs, & les autres plus mous, suivant la nature de ce mélange. C'est par la même Loi, & par celle du Feu sur tout, que les Soufres & les Sels endurent les Corps, & principalement les Métalliques, quand on les y mêle.

De la composition de l'Acier, passons à sa trempe, qui est l'Opération qui le perfectionne. C'est par là que nous connoissons mieux sa nature & ses propriétés; & c'est d'où nous tirerons toute la lumière que nous cherchons sur la nature de nos Verres.

*Le Fer devenu Acier par l'imprégnation des Matières salines & sulfureuses, n'est pas encore aussi altéré par cet alliage, que l'usage le demande chez les Ouvriers de différens Métiers; c'est la trempe qui lui donne la dureté nécessaire. Nous avons vu que ces mêmes matières endurent le Fer, mais elles l'endurent encore bien plus par la trempe même. L'Acier devient d'autant plus dur, à la faveur de leur propriété, qu'il est trempé plus chaud, & il devient encore d'autant plus dur, que l'Eau où il est trempé, se trouve plus froide.*

L'A.

L'Acier qui sort de la Forge tout pénétré de feu, étant subitement refroidi par l'Eau, est fixé dans l'état où il a été surpris. Il étoit raréfié, dilaté, & il conserve si bien cette extension par la trempe, que son volume se trouve toujours augmenté sensiblement, come l'expérience le démontre. Ce contraste subit de chaud & de froid change la structure ou le tissu du Fer que l'on convertit en Acier; il écarte ses parties propres, les force à se courber en Arcs; ce qui les fait ressembler à des grains; & il les met ainsi en contrainte, de sorte qu'elles se touchent sous moins de points. Cela vient de ce que le Feu, lors qu'on chauffe l'Acier pour le tremper, chasse de la substance des parties ferrugineuses, l'excès de Soufres & de Sels qui y étoient trop accumulés, & les distribue dans les interstices, & que de leur distribution plus égale dans tout le Corps de l'Acier, fixé en cet état par la même trempe, vient son augmentation de dureté, quoi que ses parties en soient moins compactes, & avec cela plus gênées. Plus l'Acier est dur & moins il a de Corps, ce qui semble contraire à la Raison, mais l'Expérience le démontre. La mixtion saline & sulfureuse, qui y est incorporée, produit cet effet, quand elle est aidée de la trempe, come nous l'avons déjà vû. La preuve que l'Acier dans cet état a moins de

Corps & que ses parties sont entr'elles plus écartées, ou moins unies, c'est que d'un côté, son volume est plus grand après sa trempe qu'auparavant, & que de l'autre, ses parties se séparent plus aisément par les forces qu'on y applique. Une Expérience de Mr. de Réaumur le démontre clairement. *Un fil d'Acier suspendu verticalement par une de ses extrémités, peut soutenir par l'autre un certain poids sans se rompre : S'il est trempé, il ne le soutient plus ; & s'il n'est trempé qu'à un certain endroit, c'est à cet endroit précisément qu'il se rompt*

Toutes ces idées, *Monsieur*, sur la composition & la trempe de l'Acier, qu'il étoit très nécessaire de rapporter, nous feront entrer facilement dans celles qu'on doit se faire de la nature de nos deux sortes de Verre, & de leur disposition à se briser.

Començons le parallèle par les *Larmes de Hollande*, puis que ces Pièces de Verre souffrent véritablement la même trempe que les Pièces d'Acier. Le Verre qui fait la matière de leur Corps, se trouve être assez analogue à celle de l'Acier, par sa composition, sa trempe & ses propriétés. On fait qu'il est fait d'un mélange de Sable, ou de Pierre blanche en poudre, & de Cendres, ou de Sel Alkali, tiré de quelques Plantes. Le Feu qui le fond, & qui unit ces Matières en une Masse uniforme, four-

fournit à ce mélange par sa force & sa durée, des Soufres qui s'incorporent dedans. Car la flamme n'est-elle même (comme le remarque Mr. de Réaumur) qu'un composé des Soufres, du Bois ou du Charbon extrêmement divisés & agités, qui augmentent souvent dans la Forge même, la force de l'Acier. C'est ainsi que le Verre acquiert sa dureté & sa fragibilité ordinaire, mais la trempe en en faisant des Larmes, lui augmente encore plus ces deux qualités, tout comme il arrive à l'Acier.

Les parties du Verre deviennent dans l'intérieur de la Larme, écartées, ou contiguës, par la contrainte où les mettent les actions du chaud & du froid dans la trempe, à cause des Sels & des Soufres avec lesquels elles sont mêlées. Elles se trouvent après cette opération courbées ou tendues & apuïées l'une à l'autre sous moins de points, comme nous avons vû que sont les parties de l'Acier par la trempe.

Dans cette disposition de parties, le Corps de la Larme se trouve à l'intérieur dans un état d'élasticité & de violence, tendant à se diviser extrêmement par la combustion de chacune de ses parties peu adhérentes par les points de leur atouchement, & toujours prêtes de s'éloigner tout à fait les unes des autres par la force de

leur ressort, qui est l'état dans lequel le conflit du Feu & de l'Eau les a laissées. Ces parties sont donc autant de petits Arcs bandés & prêts à se pousser réciproquement avec force, & à se séparer subitement les uns des autres avec éclat, pour peu que la force de leur tension, ou de leur ressort se trouve augmentée par une *Cause étrangère* qui y fasse irruption, come nous le verrons bien tôt.

Ces petits Arcs, *Monsieur*, ont été conçus tels, il y a déjà quelque tems, par le Savant Mr. DANIEL BERNOULLI, Professeur dans l'Université de Bâle. A l'occasion de vôtre Lettre sur les Oeufs Philosophiques, il m'a fait l'honneur de me communiquer son idée, qui à cet égard se trouve conforme à la mienne, & par là je m'y trouve d'autant plus confirmé, puis que son Autorité est d'un très grand poids. Il faut donc conclure de tous ces faits, que le Verre des Larmes, est, come l'Acier trempé, plus dur, & plus cassant par la disposition de ses parties, qui sont combinées avec des Soutires du Feu.

La nature de ces Larmes étant ainsi connue, il ne reste plus que d'examiner la *Cause étrangère*, qui augmente le Ressort des parties du Verre, & les fait par ce moyen sauter bien loin avec éclat, aussi tôt



tôt qu'on lui a donné entrée dans le Corps de la Larme, par la fraction de sa queue.

Cette Cause est la même que la plûpart des Phisiciens avoient regardée, come la plus puissante, ou la plus torte d'entre celles qui concourent à en briser le Verre. C'est une *Matière subtile*, qui paroît selon eux moins raréfiée, ou moins subtile, que celle de l'*Ether*. Mais peut être est ce l'*Ether* même, je veux dire une portion de sa Matière, qui, mise dans un grand mouvement par la fraction de la queue de la Larme, y produit l'effet de tendre, ou de bander plus fortement les Arcs dont il s'agit, & de les faire sauter en pièces, par ce moïen. La Lumière que son entrée rapide y cause, en seroit come la preuve, puis que cette *Matière étherée*, ne sauroit la produire, que lors qu'elle est fortement agitée & séparée de l'Air grossier, come on le voit par les Expériences de l'*Electricité*, par les secoüemens des bons Baromètres, & par ceux d'une Bouteille vuide d'Air, qui contient un peu de Vif-argent. La Machine Pneumatique en done encore une autre preuve, puis que les Oeufs Philosophiques s'y brisent aussi bien que les Larmes.

Les parties du Verre enfin, qui sont devenues élastiques par leur arrangement dans la Larme, ou qui se sont rangées ou

façonnée en Arcs, par les Causes que j'ai rapportées, font entr'elles cette grande force qui rompt tout d'un coup le Corps de ce Verre si dur, sur tout vers sa surface : Mais elle ne le rompt que dès qu'elle se trouve augmentée par une force beaucoup moindre, come est celle de l'*Ether*. La Nature a des Loix sur toutes sortes de Puissances. Nous en avons de même par son moien, dans les Arts. On fait qu'en Mécanique, à l'aide des Machines, la force d'un Enfant peut soulever des fardeaux d'une pesanteur énorme & diviser aussi des Corps, les plus gros & les plus durs. Une petite quantité d'Eau, produit de grands êfets, quand elle s'infinüe dans les Corps solides, témoin l'exemple du grand Obélisque du Vatican à Rome, que SIXTE V. fit élever. On n'auroit pas réüssi à le monter sur sa base, sans l'expédient qu'un Particulier imagina, qui fût de mouiller avec un peu d'Eau les Cables qui le souûenoient, afin de les racourcir autant qu'ils s'étoient allongés par la grande pesanteur de ce Monument. Cet Obélisque étoit tout d'une pièce, & pesoit Un million & 6048. livres. Témoin encore la manière de diviser un Rocher taillé en cylindre, pour en faire des Meules de Moulin. On se sert pour cela de Chevilles de Bois de Saule

Saule fêchées au Four, que l'on enfonce à coups de Marteau dans des trous percés horizontalement de distance en distance & par étage autour du Cilindre, suivant l'épaisseur des Meules, lesquelles se séparent l'une de l'autre par le gonflement des Chevilles, après qu'elles se sont peu à peu humectées de l'Eau, avec laquelle on les arrose. Ainsi l'on voit, qu'une grande force peut naître d'une petite, par divers moïens.

L'Eau s'infinüe dans les Corps mols, terrestres, ligneux & spongieux, & les dilate. Elle fait ces deux Opérations par le moïen du poids de l'Air, qui la fait entrer dans les petits tuiaux, ou les petits vuides qui sont dans ces Corps. Cela vient de ce que ce même poids agit avec moins de force sur l'Eau, dans l'intérieur des petits Conduits, qu'au dehors près de leurs embouchures. La *Matière subtile*, au contraire pénètre dans les Corps les plus durs qui ont du ressort, & agit puissamment sur les Soufres, avec la moindre portion d'Air. C'est pourquoi son irruption dans la Larme, qui se fait lors de l'Expérience d'une manière impétueuse & abondante, y dilate les Soufres qui y sont emprisonés & qui par là tiennent toutes les parties en ressort & come façonnées en de petits Arcs tendus. C'est cette dilatation, qui

qui augmentant le ressort, brise ces petits Arcs, & cause avec tant de surprise la rupture & l'éclat de cette Pièce de Verre, qui résiste aux coups de Marteau par la grande dureté.

Passons maintenant, *Monsieur*, aux *Oeufs Philosophiques*, que vous nous avés si bien fait conoitre. Vous croiés, avec tous les Phisiciens, qu'ils ont une même analogie avec les Larmes de Verre. Il est très certain qu'ils se rompent par les mêmes causes, ainsi je ne m'arrêterai à en parler que sur les différences qu'ils ont avec ces Larmes. Elles consistent dans la nature de leur trempe; dans leur figure & leur grandeur; dans la maniere de faire leur expérience; & dans leur rupture, qui est proportionée à la trempe.

La nature des Larmes qui, come nous l'avons vû, dépend la plus grande partie de la trempe, sert beaucoup, come vous le lentés bien, à nous faire conoitre celle des *Oeufs Philosophiques* qui lui est analogue, & celle de ces dernières nous donne à son tour, beaucoup de clarté, pour conoitre avec plus de certitude la nature des premières.

La trempe de nos *Oeufs de Verre*, qui ne se fait qu'en les exposant tout ardens à l'Air frais simplement, come vous nous  
l'avés

l'avés apris, n'est proprement pas une véritable trempe, puisqu'elle est infiniment moindre dans sa force, que celle des Larmes de Verre, qui se fait dans l'Eau froide. Cependant elle ne laisse pas que d'y avoir assés de raport, & cela suffit pour produire dans l'Expérience l'effet qu'on en attend, mais qui est aussi beaucoup moindre, à proportion de cette trempe. La fraîcheur de l'Air est suffisante pour retenir dans l'épaisseur du Verre, qui compose le fond de l'Oeuf & qui y est plus grande qu'ailleurs, les Soufres que le grand feu du Fourneau d'une Verrerie, a fait entrer par sa force & sa durée, dans la matière du Verre, qui y étoit en fonte. Quand ces Oeufs, qui en sont composés, sont mis à l'Air, pour en faire la trempe, les Soufres qui se trouvent étendus dans toute leur substance, s'en retirent lors que le Verre est encore ardent, pour aller se nicher dans l'intérieur du fond de chaque Oeuf, immédiatement sous sa surface, qui est très mince. Le froid de l'Air, qui agit promptement sur l'extérieur de ces Pièces, & qui en rétrécit les pores, en est proprement la cause. Ces Soufres s'acumulent au plus épais du Verre & en dedans, par ce que la grande chaleur y durant plus longtems les y atire & les y fixe enfin par sa diminution.

Cette

Cette Vérité se démontre évidemment, dans les Pièces rompuës qui restent après l'Expérience, parce que lors que ces mêmes Soufres se trouvent à decouvert à l'endroit rompu du Verre, l'Air les altère, & les fait paroître come une tache grise, qui en trouble la transparence & que le Feu même ne peut éfacer. On voit par les fragmens de l'Oeuf, qu'ils en occupent tout le fond, sous la surface intérieure, & s'étendent une bone partie jusqu'au milieu de l'épaisseur du Verre.

Ces Soufres ne se voient point à travers l'épaisseur des Oeufs entiers, ni dans les morceaux rompus, parce que l'Air, qui ne sauroit s'insinuer dans le Verre, n'a pû les altérer, ni changer leur transparence. Dans les fragmens du Verre qui a été recuit, il n'y en paroît point, à cause que la grande chaleur de la recuite, les a, ou re-étendus dans toutes les parties du Verre, ou les en a fait sortir & en partie exhaler. Cela arrive toujours, quand on leur en donne le tems, par le moien de la chaleur. C'est pour cela, que les Ouvriers en Verre mettent leurs Pièces toutes faites & encore brulantes dans un Four qui est à côté du grand où leur matière vitrée qu'ils nomment *Frite*, est continuellement en fonte. Il les y laissent plusieurs minutes, ou tout le

le tems nécessaire, pour qu'une portion des Soufres, s'étende très uniment dans les parties du Verre, & que l'autre en sorte. Par là ils rendent les Pièces de Verre qu'ils ont travaillées bones & durables. Sans cette précaution, que la pratique a fait trouver, elles se briseroient, non seulement en se refroidissant, come' vous avez remarqué que cela arrive souvent aux *Oeufs Philosophiques*, mais aussi dans l'usage, par les mandres choës des petits Corps durs, ou fragmens de pierre. C'est ce qu'on a vû arriver quelques fois avec étonement, à plusieurs Bouteilles qui n'avoient pas été bien recuites.

Il reste encore une petite Remarque à faire sur les mêmes morceaux de Verre où l'on aperçoit les Soufres come des taches. A l'endroit de la rompure, qui montre l'épaisseur du Verre, on y voit de *finés Stries courbées & presque imperceptibles*, qui naissent de la surface extérieure du fond de l'Oeuf, lesquelles se terminent aux tâches sulfureuses, dont je viens de parler. Ces Stries donent à conoitre l'arrangement des parties du Verre par l'action de la trempe, qui s'est faite à la fraicheur de l'Air. La partie qui contient ces Stries, est beaucoup plus solide, que celle qui contient les Soufres.

Ces faits qui sont très visibles dans le Verre des Oeufs, montrent donc, qu'il en doit-être de même dans celui des Larmes. Ses Soutres doivent aussi, par la force de la trempe, s'être retirés, à cause de la froideur de l'Eau, vers le centre de chaque Larme, où la chaleur se trouve plus grande, & dure long-tems. C'est dans cet endroit par conséquent, que l'*Ether* fait son plus grand effet, quand il est entré par la queue rompue, ou par une de ses bulles, lors qu'on l'a ouverte. Car on voit bien que c'est dans l'intérieur de ces deux sortes de Verre, qu'agit la *Matière étherée*, puisque c'est du côté que sont les Soufres, ou que sont les parties du Verre les plus écartées, que cette Matière fait ses plus grands effets, au moment de son irruption.

Tout ce que je viens de dire regarde la trempe de nos Oeufs; passons à leur figure. Il est manifeste, qu'aucune forme ne pouvoit leur être donnée, qui fût plus avantageuse à l'Expérience curieuse qu'on en fait, que celle de l'Oeuf.

D'abord cette figure aide mieux, pendant que leur trempe se fait à l'Air, à disposer les parties du Verre, tandis qu'elles sont encore chaudes, à devenir contigües & élastiques par leur arrangement & surtout plus resserrées du côté de la surface

exté-



extérieure, que du côté de l'intérieure ; parce que la fraîcheur de l'Air, lors de la trempe, resserre plus les pores en dehors, par cette forme, qu'en dedans, où la chaleur qui dure plus long-tems, attire tous les Soufres, come je l'ai démontré. D'ailleurs le fond conique de chaque Oeuf philosophique, présente un Plan incliné & courbé, sur lequel le petit Fragment de Pierre que l'on a choisi pour cette expérience, glisse au moment de sa chute, quand on l'a jetté dedans, & y fait une incision longitudinale par l'un de ses angles, qui sert de taillant. Incision, qui quoiqu'imperceptible, suffit pour donner entrée à la *Matière subtile*, qui y exerce son action. On fait qu'une Scie, qu'un Couteau, ou quelque'autre Instrument tranchant, produit mieux son effet, quand on le pousse en l'appuyant obliquement, que quand on le fait à plomb ou perpendiculairement. C'est aussi suivant le premier sens que la petite Pierre angulaire fait son incision, en tombant sur la partie déclive, ou penchante, qui est près du fond de l'Oeuf philosophique.

L'Auteur, qui a donné à la petite Bouteille de Verre la forme elliptique, n'a dû y parvenir que par degrés, & avec un Esprit d'invention, aidé des Lumières & des Ré-

flexions entièrement physiques, & après que le Hazard, qui présente à l'ordinaire imparfaitement les choses, lui en a fait venir l'idée.

Je n'ai rien à dire, sur les autres différences que j'ai indiquées, entre les Oeufs & les Larmes de Verre, concernant leurs Expériences, & leur rupture; vous nous en avés suffisamment instruit, en nous parlant des Oeufs.

Voilà donc, *Monsieur*, le Phénomène de cette Expérience nouvelle d'Italie, expliqué par des Faits, des Observations, & de l'Analogie. Les Principes que j'en ai tirés suffisent, ce me semble, pour donner autant de lumière qu'il est nécessaire à celui qui voudra résoudre toutes les Questions que l'on pourroit faire sur les Expériences curieuses & instructives de ces deux sortes de Verre. Il ne sera plus difficile, à la vue de ces Principes, de comprendre pourquoi il arrive tant de variétés dans la rupture des Oeufs de Verre à l'Italienne. Les uns se cassent très promptement, & d'autres très tardivement. Ils se brisent plus ou moins vite, suivant la nature d'une infinité de circonstances. Cela dépend d'être rendus plus ou moins parfaits dans leurs propriétés, par la qualité de leur matière,

tière, par celle de leur figure, & par celle de leur trempé.

La perfection de l'Expérience, ne peut venir que de celle du fond de nos Oeufs, & de celle du Fragment de Pierre à feu, qui a aussi des propriétés conditionnelles & nécessaires pour inciser suffisamment le Verre du côté qu'il est mêlé avec les Soufres. Ce fond, plus il est épais, & refroidi plus promptement à l'Air, & plus il est disposé de se briser par le moindre secours de la Cause étrangère. Plus le petit Fragment pyrite, a des angles & des taillants, ou des pointes dures & aiguës, & plus le Phénomène est prompt dans l'Expérience, parce qu'il incise mieux. De plus, quand on le jette dans l'Oeuf, plus il tombe près du Cône, ou du milieu du fond, & plus prompt en est l'effet, parce que les Soufres y abondent d'avantage, & sont cause aussi, que la Surface y est la plus mince, & la plus frangible. Plus l'incision faite par ce Fragment, est grande, & plus la Matière subtile y entre avec abondance & avec force, y dilate promptement les Soufres, & en casse par conséquent les ressorts. Les Temps secs & les humides, apportent aussi des variations bones ou mauvaises, dans les effets de l'Expérience. Par les mêmes Principes,

on peut rendre raison pourquoi le fonds de l'Oeuf ne se brise pas, en employant les mêmes moïens, en dehors, come on le fait en dedans. Il est visible qu'elle vient des Soufres; car le Verre ne peut se briser, par l'action de la *Matière Etherée*, qu'à l'endroit où ces Soufres se trouvent accumulés par l'efficacité de la trempe. Or il n'y en a point de logés du côté de la surface extérieure, come je l'ai fait voir. Donc le Verre ne sauroit s'y briser. Je dis plus, si le Fragment de Pierre tombe sur un point de la surface intérieure de quelque Oeuf, où il ne se rencontre point de ces Soufres, cet Oeuf ne cassera pas de ce coup là, il faudra le secoïer avec le Fragment, pour causer un choc plus heureux dans un autre point, où il y aura des Soufres qui le feront casser: Car il est certain que dans tous les Oeufs, les Soufres dont j'ai démontré l'existence, ne se trouvent pas également répandus sous la mince surface de l'intérieur de leur fonds, qui est l'unique endroit, où ils se logent toujours par la trempe aerielle. Enfin, plus il y aura de Soufres à l'endroit du choc de la Parcelle de Pierre à feu, & plus l'éclat du Verre de l'Oeuf sera grand; & au contraire moins il y en aura, & plus la fraction sera foible ou tardive, & d'autant plus tardive

encore, que l'incision de la Pierre sera petite.

On ne pouvoit pas douter que nos Oeufs Philosophiques ne se brisassent dans la Machine Pneumatique, de même qu'ont toujours fait les Larmes de Hollande, puisque les mêmes causes y subsistent toujours; & que l'Air n'entre pour rien, dans l'Expérience de ces Oeufs, hors de cette Machine. Mr. *Jallabert*, Professeur dans l'Académie de *Genève*, s'est assuré en bon Philosophe de cette Expérience dans le vuide, depuis que vôtre Lettre a été publiée. Elle lui a très bien réussi, come il m'a fait l'honneur de me le communiquer. Je m'en suis tenu à son témoignage, qui tient lieu de tout ce que je pourrois faire à cet égard, dans cette Machine. Ce Savant a fait de plus, quelques Expériences sur les Larmes de Hollande. Il se propose dans l'occasion de les suivre & de les exécuter sur nos Oeufs. Peut-être a t'il renvoïé à un autre tems, d'observer si ces mêmes Oeufs, en se brisant dans le vuide, & dans l'obscurité, donent de la Lumière, car il ne m'en a rien marqué. C'est pourtant, *Monsieur*, ce que vous souhaitiés de savoir. Je doute de cet éfet, par la raison que les Causes qui le produisent dans les Larmes de Hollande, sont censées être trop

foibles, dans ces Verres ovoïdes d'Italie.

Si les Anciens avoient vû ce Phénomène de l'Expérience de nos Oeufs, qui surprend toute personne qui n'en conoit pas les causes, ils se seroient bornés à dire, qu'il est produit par une *Vertu oculte*, qui réside, ou dans le Verre, ou dans le Fragment de Pierre à Feu, & que sa *Puissance* le change en *Acte* par le choc de ces deux Corps. Un tel langage ne signifie rien. Il leur manquoit pour voir clair dans la Nature, les Principes & les Observations dont la Physique d'aujourd'hui est si enrichie & si bien pourvüe. Toutes leurs *Vertus occultes*, se sont manifestées, ou se manifestent tous les jours, par la clair-voïance que nous donent les nouvelles Découvertes qu'on a faites depuis un Siècle.

En voilà assés sur une Matière qui m'a conduit dans bien des détails; mais j'espère que vous ne les défaprouverés pas, puis qu'ils étoient nécessaires, pour répondre à ce que vous exigeés de moi. Au reste vos Recherches & vos Expériences Physiques peuvent conduire à des Découvertes très utiles, & le Public doit vous savoir gré de les lui comuniquer. En mon particulier j'en fais beaucoup de cas, & je serai toujours avec une parfaite estime &c.

Neischâtel le 26. Oct. 1745.

L. GARCIN.

LET.



# LETRE

*Sur l'état présent de la Religion Protestante  
en France.*

C'Est donc sérieusement, *Monsieur*, que vous exigez de moi une Rélation de l'état présent de la Religion en *France*. Je m'y suis engagé à la légère; mais je dois tenir ma parole.

Depuis que LOUIS XIV. jugea à propos de depeupler bon nombre de ses Provinces, en chassant de ses Etats ceux de ses Sujets à qui la MAISON DE BOURBON, étoit la plus redevable de sa grandeur, & d'enrichir à ses depons ses Ennemis & ses Voisins, en revoquant l'*Edit de Nantes*, la Religion Protestante paroissoit entierement éteinte en *France*: Nous nous felicitons avec quelque aparence de raison d'avoir réunis nos *Frères séparés*, sous la Houlète de nôtre Souverain Pontife. On croïoit toute la France Catholique: Mais depuis deux ou trois ans, on s'aperçoit de la grossière illusion dans laquelle on étoit à cet égard. On reconnoit que le zèle de LOUIS LE GRAND, n'avoit fait que des Hipocrites, & qu'il

n'est point de titres que ce Prince mérite moins, que celui d'*Extirpateur de l'Hérésie*. Les Jésuites n'ont plus de droit de se vanter, come ils l'ont fait tant de fois, d'avoir purgé l'Eglise des Monstres qui la dévoreroient; car c'est le beau nom qu'ils donnent à tous ceux qui ne pensent pas come eux. La Guerre que la mort de l'Empereur CHARLES VI. a alumé presque dans toute l'Europe, a fait voir qu'on avoit tort de s'applaudir, & qu'on chantoit le Triomphe avant la Victoire. La fusée s'est démêlée tout à coup. Tout le Roiaume a fourmillé de Protestans; & l'Huguenotisme s'est re'evé avec autant de promptitude qu'il avoit été abatu. Les Provinces où les Missionnaires avoient exercé avec le plus de fruit leur zèle persécuteur, en ont été peuplées. Un nombre prodigieux de Ministres a parû aussi tôt. On diroit qu'ils sont tombés du Ciel. Quoi qu'obligés à se cacher avec tous les soins imaginables, pour se dérober à la mort, ils ne laissent pas d'élever leurs voix, & d'en faire réentir les Déserts. Ce sont là leurs Temples. Ils en sont en possession, & je doute qu'il soit aussi facile de les leur enlever, qu'il le fût le Siècle passé d'abatre ceux que HENRI IV. leur avoit acordé. C'est là qu'ils animent le Peuple à l'exercice



cice de leur Religion; c'est là qu'ils convoquent des Assemblées religieuses. On s'y attroupe de toutes parts. Les Campagnes rétentissent des Cantiques du Prophète Roi: Tout y acourt; & ce qui me surprend le plus, c'est que cette ardeur n'est pas encore ralentie, & que tous sans distinction, riches & pauvres, jeunes & vieux, vont encore, aujourd'hui que la nouveauté est passée, pleurer sur les malheurs de leur *Sion*, come ils s'expriment, & adresser à Dieu leurs Vœux pour le rétablissement de leurs Eglises. Il n'est pas que vous ne sachiez ce qui se passe dans ces Assemblées. La Renommée n'aura pas manqué d'en porter jusqu'à vous quelques particularités. Cependant je suis obligé de vous avertir qu'elle y mêle bien des Calomnies; mais je vous conois trop sensé pour ajouter foi à ses récits, & trop éclairé pour ignorer qu'elle est.

*Tam pravi fictique tenax, quam nuncia veri.*

Je vai donc, *Monsieur*, vous faire un fidèle raport de ce que j'en sai. Vous avés en moi un Témoin oculaire & impartial; car la curiosité m'a souvent conduit dans leurs Exercices. Lors qu'un certain nombre de Persones s'est assemblé dans le lieu  
affi.

assigné la veille par les Anciens, qui sont ordinairement des Gens dévots, mystérieux, & secrets, on se met à genoux, & on lit une Prière, dans laquelle on demande à Dieu la pureté de cœur, pour lui rendre dignement le Culte qui lui est dû. Celui qui a la plus belle voix monte en Chaire, & entone un Psaume. Les Assistans le suivent, & chantent avec un air d'édification, que je n'aurois pas crû compatible avec l'Erreur. Le Psaume achevé, on lit un Chapitre de l'Écriture Sainte. Cette Lecture est suivie du chant d'un autre Psaume, & ainsi alternativement jusqu'au nombre de douze. L'Assemblée aiant grossi, (& le nombre en est en bien des endroits de dix à douze mille Ames) le Pasteur paroît: Il est ordinairement mené come en triomphe par tout ce qu'il y a de plus aparent parmi ses Sectateurs: Vous aperceviés alors sur tous les Visages un air de sérénité, & de satisfaction, que la vuë de leur Ministre leur inspire. Sa présence semble leur faire oublier tous leurs malheurs passez. On le distingue aisément. Le Cou orné d'un Petit Collet, le Chapeau à demi abatu, une large Robe d'Avocat, ne permettent pas de s'y méprendre. Il lit une Prière assez courte, avec une Dévotion, qui n'a pas l'air de l'Hipocrisie. Il fait ensuite aprocher tous  
les

les Enfans, & il explique à ces jeunes Cathécumènes, avec netteté & avec précision, les Elémens du Christianisme : Il leur inspire un grand amour pour Dieu, & un zèle extraordinaire pour la Religion de leurs Pères. Le Catéchisme de Mr. OSTERVALLD, Pasteur à *Neuchâtel*, qui depuis quelque tems est en usage en *France*, est très propre à remplir ces deux Objets, & à former également un bon Chrétien, & un bon Protestant. On peut à juste titre l'appeller l'Elixir de leur Religion. Je ne saurois donner le même titre à celui du Jésuite CANISIUS, ni à bien d'autres, qui ont autant de vogue, sans être meilleurs.

Mais revenons à nos Ministres. Croiriez-vous, *Monsieur*, que leurs Instructions sont comunément très persuasives, & qu'après avoir été séduits, ils travaillent de la meilleure foi du monde à séduire les autres ? On sent qu'ils sont convaincus de ce dont ils veulent les convaincre. Ils trouveroient aisément l'occasion de déclamer contre nous ; cependant ils s'en abstiennent avec la dernière réserve. J'ai admiré plusieurs fois leur modération. J'ai été souvent surpris de ce que dans la chaleur du Discours, ils ne s'échapoient pas en invectives contre les sentimens de leurs plus cruels Ennemis. Ils seroient assurément excusables, & les

Per-

Persecutions qu'ils ont essuïées de nôtre part les justifieroient aisément. Quelles loüanges ne doit-on donc pas donner au but qu'ils se proposent, en éloignant les Controverses, d'instruire leurs Peuples de ce qu'ils doivent croire, & non de ce qu'ils ne doivent pas croire! Quels éloges ne mérite pas leur sage précaution, de ne pas envenimer les Esprits déjà assés aigris!

Quand le Catéchisme est fini, le Ministre, après avoir adressé une Prière au Ciel, ouvre une Bible, & en choisit quelques Paroles remarquables, pour servir de matière à un Sermon. Le Texte est toujours François, & la Langue Latine est entièrement bannie de leurs Citations. Je suis trop ami du Vrai, & en même tems trop sincère, pour vous déguiser que j'approuve fort cette Méthode; & que je ne puis souffrir ces Voiles mystérieux dont on affecte dans nôtre Eglise de se couvrir, en embellissant toutes les périodes de quelques mots d'une Langue, que le gros de l'Auditoire n'entend point. N'est ce pas s'écarter visiblement de la Raison? Vous me demandés, peut-être, si je suis content de leurs Sermons. Je vous répondrai sans détour qu'oüi; car ils prêchent d'une manière apostolique, & cela me suffit. On n'y trouve point ces tours étudiez, ces expressions  
fleu.

fleuries, ces phrases cadencées, ces figures hardies, ces traits d'esprit recherchés, ces antithèses fréquentes, qui caractérisent nos meilleurs Prédicateurs, & auxquels on donne tant d'applaudissemens; mais on est dédomagé de tous ces Ornaments frivoles, par une noble Simplicité, ennemie de tout fard, par une Eloquence mâle & touchante, par une Onction peu commune, dont l'effet le plus ordinaire est d'arracher des Larmes de tous les Auditeurs. On n'y trouve point cette Déclamation à la mode, qui fait de la Chaire un Theatre, cette espèce de fureur dans la récitation, cet enthousiasme extatique, qui est le partage de nos Missionnaires; mais on en est dédomagé par un geste noble & grand, par une gravité chrétienne, & par une action forte & pathétique. Il me semble qu'une telle manière de prêcher est marquée au coin du bon goût. Ne croïez pourtant pas, *Monsieur*, qu'ils se distinguent tous: Il n'y en a qu'un petit nombre, qui méritent l'attention d'un Connoisseur; & si je sai rendre justice aux V\*\*\*\*, aux B\*\*\*\*, aux R\*\*\*\*\*, aux B\*\*\*\*\*, Orateurs que la Religion Protestante a dérobé, ce semble, aux premiers Siècles de l'Eglise, j'apprécie les autres à leur juste valeur

Je ne sai si nous serons en conformité  
 de

de sentiment ; mais il me paroît qu'un Réformé, qui excelle dans l'Art Oratoire, a infiniment plus de véritable gloire, qu'un Catholique Romain : Celui-ci n'a qu'à coudre à ses idées quelques Passages des Peres de l'Eglise : Celui la doit tout trouver dans son propre fonds, & n'a d'autre ressource que de nourrir ses idées des Citations de l'Ecriture Sainte. Il faut à l'un plus de mémoire & de lecture ; à l'autre plus de capacité & plus d'aquis. Le premier peut bien prêcher avec peu de savoir, le second peut mal prêcher avec une vaste Erudition. Je vous prie, *Monsieur*, de me pardonner cette petite digression.

Je me suis assés étendu sur le Sermon ; je serai plus court sur la Prière. Elle consiste en des Vœux adressez à l'ETRE SUPREME, avec toute la ferveur possible, pour les besoins des Fidèles, pour ceux de l'Eglise & de l'Etat. Le Roi & la Maison Royale ne sont point oubliés. On prie pour la prospérité de ses Armes, & pour la conservation de sa Sacrée Personne : On se réjouit de ses Succès & de ses Victoires, & l'on ne manque jamais de bénir Dieu, du gain de quelque Bataille, ou de quelque Ville, en chantant en Actions de grace une Traduction en Vers du *Te Deum*.

Les Ministres ne cessent de recomander

l'Obéissance au Souverain, & dans le *Synode national* qu'ils tinrent près de *Nimes*, il y a environ 15. Mois, il fût résolu que tous les Pasteurs & Propofans seroient obligez de faire chacun un Sermon toutes les Années, sur la nécessité d'obéir au Prince sous l'Empire duquel le Ciel nous a fait naître. La même Assemblée Eclésiastique a fait plusieurs autres Règlemens, qui sont de la dernière Sagesse. Ses Actes, s'ils sont jamais transmis a la Postérité, feront éternellement honneur aux Réformez de France.

Tout cela, come vous le voiez, *Monsieur*, est bien éloigné des Calomnies dont on les a chargez. On les a acufés d'avoir prié Dieu pour la *Reine de Hongrie*, & d'avoir chante des Cantiques pour le Roi d'*Angleterre*. Il y a dans ces faussetés, je ne sai quelle noirceur, qui réjaillit sur certains Eclésiastiques qu'on assure en être les Auteurs. Les Assemblies qu'ils font, les rendent assés coupables auprès de leur Roi, sans qu'il soit nécessaire que leurs Ennemis y ajoutent l'imposture. Quels remors ne doit on pas avoir d'opprimer l'Innocence? Ces imputations se sont décriées elles mêmes; mais c'est cependant à la créance qu'elles ont trouvé dans les Membres du Parlement de *Grenoble*, qu'on doit atribuer les Persécutions que les Protestans du *Dauphiné*

*phiné* effuient depuis près d'une Année.

Après la Prière, qui est d'une longueur démesurée, on dresse la Table de la Communion, & le Ministre distribuë le Pain & la Coupe aux Comunians. Cette Action se réitère souvent, parce que la ferveur ne se rallentit pas, & d'ailleurs ils sont toujours à la veille de s'en voir privés, & d'être frustrés de ce Pain, qu'ils apellent le *Pain de force*, & qui leur en done, si je ne me trompe.

A cette Cérémonie succède celles de l'administration des Batêmes, & de la Bénédiction des Mariages. La rigueur des Curés à cet égard, est ce qui pouvoit peut être arriver de plus heureux aux Protestans, qui ne cessent d'en murmurer. J'appelle bonheur, la contrainte, la nécessité où ils ont été de suivre les Lumières de leur Conscience; car ils doivent avoir si fort en horreur les Abjurations qu'on exigeoit d'eux, qu'ils auroient raison de bénir le Ciel d'avoir inspiré a leurs Ennemis cette heureuse sévérité, de laquelle ils ont tort de se plaindre, car s'ils se laissent conduire par les Lumières de leur Raison, ils ne doivent pas trouver mauvais que les Curés fassent leur devoir; & assurément ils le font ce devoir, quand ils refusent d'administrer un de leurs Sacremens à des gens qu'ils



qu'ils regardent come des Hérétiques. Quoi qu'il en soit, le sort des Huguenots est fort déplorable : S'ils sont bénir leur Mariage par un Prêtre, ils apostasient, & sont excomuniés pour trois Ans : S'ils le font bénir par un Ministre, leurs Enfans sont déclarez illégitimes. Quelle cruelle alternative ! Ils y sont cependant condamnez ; & c'est là un des fruits de l'Intolérance. Je ne doute point que le Dogme qui l'autorise ne soit contraire au Christianisme, & je crois même qu'il est peu propre à l'étendre. L'expérience nous a appris que la Persécution n'a fait qu'augmenter en tout tems les Sectateurs d'une Doctrine, & je suis assuré que quand même on voudroit user de rigueur envers les Protestans François, on ne réussiroit jamais à les exterminer. La prévention qu'ils ont pour la Religion Romaine n'en deviendroit que plus forte. Ils éléveroient leurs Enfans dans ces sentimens. Ils se roidiroient contre les supplices ; ils s'animeroient au Martire par une constance mutuelle : Et d'ailleurs, est-il facile de dissiper tant d'Assemblées de quinze ou de vingt mille Ames ? Est-il facile de dépeupler les Déserts du *Vivarois*, du *Dauphiné*, du *Languedoc* &c. & d'en chasser tous les Ministres ou tous les Candidats au Ministère ?

Je suis &c.

A . . . . le 8. Octob. 1745.

L. C.



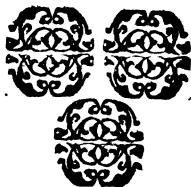
A Mr. . . . qui vouloit se rema-  
rier à 60. Ans.

**A** *Soixante Ans, cher Ariste, a cet âge ;  
Doit on former de nouveaux nœuds ?  
Un Home libre, un Home sage,  
Sur le ton tendre & langoureux,  
Peut-il, à l'objet de ses feux,  
S'assujettir à rendre hommage ?  
Lors qu'on est jeune & vigoureux  
L'Himen badine avec les Jeux,  
Et se montre en bon équipage ;  
L'Amour même rit avec eux,  
Et fournit aux fraix du Ménage ;  
Mais quand les Ans sur nous ont marqué leur  
passage,  
Et que blanchissant nos Cheveux,  
Ils ont vidé nôtre Visage,  
Sous les Drapeaux d'Himen, si jamais l'on s'engage ;  
C'est risquer d'être malheureux ;  
Et s'exposer à l'esclavage.  
Tendron, alors est d'un triste présage :  
Et l'on est trop lors qu'on est deux.  
Le vif éclat de deux beaux yeux,  
Quand de trop près on l'envisage,*

*Nous*

Nous peut causer bien du dommage.  
 Certes, pour un Vieillard, le cas est hazardeux;  
 Et s'il veut faire le voïage  
 Je ne répons pas du naufrage.  
 Pensés y ; lors que l'on est vieux ;  
 Le grand Oeuvre du Mariage  
 Est pour nous un pénible Ouvrage.  
 Vôte Fils, cher Ami, ie gage,  
 Quoi qu'il soit à peine amoureux,  
 Et qu'il n'en soit encor qu'à son apprentissage ;  
 Si cette Oeuvre étoit son partage,  
 S'en aquitteroit beaucoup mieux.  
 Pour qui d'un doux repos veut goûter l'avantage ;  
 Et de la Liberté Je plait à faire usage,  
 Prendre Femme est bien dangereux.

Genève.





## Remerciement à Melle...

**L**E Cœur sensible à vos Bienfaits ;  
J'ai besoin de vôtre indulgence ;  
Pour vous exprimer les effets  
De ma juste reconnoissance.  
Vôtre genereuse Assistance  
A surpassé tous mes souhaits ;  
Et ne me laisse de regrets ,  
Que d'être réduit au silence.  
Ainsi sans peine , sans dépense ;  
Un grand merci fera mes fraix ,  
Et sera vôtre récompense.  
Un Esprit noble & généreux ;  
Ainsi que chacun sait le vôtre ;  
Se bornant au plaisir de faire des Heureux ;  
N'en souhaita jamais un autre.  
Cependant je voudrois bannir  
Le soupçon de l'ingratitude ,  
Car vos soins , durant mon étude ;  
Sont gravés dans mon souvenir.  
De vos Conseils , charmante Iris ,  
Mon Cœur conserve la Mémoire ;  
Oui , je mettrai toute ma gloire  
A bien en sentir tout le prix.  
Mais ne pourrois-je point , par quelque témoignage ;  
Marquer , au moins , un Cœur reconnoissant ?

Si j'osois vous faire un présent,  
 Pour accompagner mon hommage. . . .  
 Mais déjà vôtre air irrité  
 Semble annoncer vôtre colère :  
 Quoi le Don le mieux mérité,  
 Et qu'offre la sincérité,  
 N'a pas le bonheur de vous plaire ?  
 Daignés calmer vôtre courroux,  
 Et ne refusés pas les efforts de mon zèle ;  
 Je vous done une bagatelle,  
 Pour mille Dons que j'ai reçu de vous.  
 L'Ingratitude, on la déteste ;  
 Ce Vice blesse tous les yeux :  
 Il est presque toujours funeste.  
 Quand, au lieu d'un présent, je vous en ferois deux,  
 Et que je donerois mon Cœur même avec eux,  
 Je vous devrois toujours de reste.  
 Laissez vous donc toucher, Iris, à mes Accens :  
 Les Dieux, vôtre auguste modèle,  
 Qui sont, ainsi que vous justes & bienfaisans,  
 N'ont jamais refusé l'encens,  
 Qu'ofroit un Cœur pur & fidele.

Genève le 6. Octobre 1745.



# E P I T R E

*Sur la Justice.*

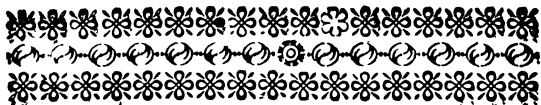
**L'**Injuste Ravisseur d'un droit illégitime,  
Du Peuple qu'il séduit, lui même est la Victime.  
Il fonde son espoir sur un fragile apui :  
Ce qu'un Peuple aimoit hier, il l'abhorre aujourd'hui.  
Il n'a que trop montré son aveugle inconstance.  
Et n'a que trop des Grands éprouvé la vengeance.  
Les GRACQUES, des Romains, les Protecteurs, l'amour,  
Proscrits par le Sénat furent privés du jour.  
MANLIUS des Gaulois sauva le Capitole,  
Mais il ne pût fléchir le Sénat qui l'immole.  
Ce Sénat orgueilleux confond tous ses projets ;  
Et lave dans son sang, sa trame & ses forfaits.  
Si CROMVEL plus heureux parvint au Despotisme,  
Sa Valeur lui servit moins que le Fanatisme.  
Loin de se soutenir dans ce poste avancé,  
Son Fils de ce haut Rang fût bien tôt renversé ;  
Et CHARLES remontant au Trône de son Père,  
Vit de ses Ennemis la honte & la misère.  
Aux Grands, come aux Petits, le désordre est fatal.  
Le mal que l'on comet ne produit que du mal.  
Gardons nous d'écouter rien que de légitime :  
Quelque brillant qu'il soit, le Crime est toujours Crime.  
Non, la Gloire ne peut faire nôtre bonheur,  
S'il n'a pour fondement la Justice & l'Honneur.  
Voulés vous voir en paix fleurir la République ?  
Il faut sur la Vertu fonder sa Politique.  
A la Frugalité, l'Ordre, l'Amour des Loix,  
Rome doit son bonheur bien plus qu'à ses Exploits.  
Le Citoyen, qui craint la basse Servitude ;

A pratiquer les Loix doit borner son étude.  
 On a vû très souvent un courage indompté  
 Par ses propres efforts perdre la liberté.  
 BRUTUS, pour éviter le Joug, la Tiranie,  
 A trois Maîtres cruels asservit sa Patrie :  
 Et pour paroître libre aux yeux de l'Univers.  
 Sa féroce Vertu mit Rome dans les fers.  
 En vain d'un fier Vainqueur, on vante la Conquête,  
 Le sang qu'il a versé retombe sur sa tête.  
 CESAR, que sa Valeur mit au dessus des Rois,  
 A-t'il jouï longtems du fruit de ses Exploits ?  
 Le Pouvoir le plus grand dégénère en licence,  
 Si l'Equité n'en est, & la base & l'essence.  
 Les Rois & leurs sujets ont un Supérieur,  
 Qui les pesera tous à la même balance ;  
 Et de l'Orgueil humain confondra la hauteur :  
 Lors que sa Justice dispense  
 Ou la peine, ou la récompense,  
 Il ne fait nulle différence  
 Et du Maître & du Serviteur.

Genève.

J. B. T.





## ECLAIRCISSEMENTS

*Sur quelques Articles du Projet des Commerçans, concernant la Religion, à l'occasion de la Lettre du Savant Catholique Romain, insérée dans le Journal Helvétique du Mois d'Août dernier, page 167.*

**L**ors que nous avons prié les Savans de relever *nos bévües*, nôtre intention n'étoit point d'entrer en Dispute avec ceux qui auroient cette Charité; mais simplement d'éclaircir les Articles de nôtre Projet qui pourroient l'exiger. C'est dans cette vüe que nous prions le Savant *Anonyme d'Etavaier*, de ne pas trouver mauvais que nous cherchions à l'édifier sur les sentimens & sur les expressions, qui l'ont blessé dans nôtre Projet sur la Religion.

Nous avious d'autant moins prévu que l'on trouveroit à redire à nos expressions, qu'elles sont tirées d'Auteurs modernes, célèbres, polis & bien intentionés, & que d'ailleurs nous n'en faisons aucune application. Mais pour qu'il ne reste aucun sujet de faire des *Qui pro quo*, nous souhaiterions d'abord que l'on conût parfaitement



ment ceux qui de nos Jours peuvent être apellés de véritables *Pharisiens*. Un Savant nous a doné depuis peu une Pièce convenable à ce Sujet: Elle est intitulée, *Les Caraïtes trouvez dans l'Evangile*. On y reconoit visiblement les *Pharisiens*: Mais il nous manque un Portrait naturel des uns & des autres, avec une juste application aux *Caraïtes*, & aux *Pharisiens modernes*. Une telle tâche surpasse nos forces, & l'entreprise nous paroît d'autant plus délicate, qu'il faudroit bien se doner garde de comparer ceux qui veulent être, eux & leurs Trésors, indépendans des Souverains de la Terre, à ceux qui prétendoient autrefois d'ocuper les premières Places dans les Festins.

Nous n'avions fait non plus aucune application des Termes de *Puérilitez*, de *Gesticulations* &c. Mais puis que l'Auteur de la Réponse en est scandalisé, & y reconoit les Catholiques Romains, nous le prions de nous édifier sur ce Raisonnement. *L'immense Cérémoniel du Pontifical & du Rituel Romain, ne porte aucun Caractère d'utilité, qu'autant qu'il est significatif ou représentatif des choses qui ont du rapport à la Religion. Or l'Office Divin en Langue vulgaire, la Lecture journalière de l'Ecriture Ste. sont infiniment plus significatives & représentatives des*

*des choses qui apartiennent à la Religion, que toutes ces Cérémonies. Donc &c.*

Entrons présentement dans quelque détail, en comparant toujours la simplicité du Service public en Langue vulgaire, avec ce Cérémoniel, joint à une Langue morte. Le Savant Anonime rendroit service à beaucoup de Persones, s'il pouvoit disculper de *Puérilité*, le bruit & le tintamare que l'on fait faire aux Enfans, dans la *Maison de Dieu*, quelques jours avant Pâques, pour battre, *dit-on*, les Juifs. On verroit avec plaisir qu'il pût persuader aux Protestans, que plus de quarante Mouvements, en forme de Croix, qui se font pendant la Messe, sont autre chose que de simples *Gesticulations*. Dans quel point de vüe faudra-t'il se mettre, pour ne pas voir des *Grimaces* dans la prononciation de certaines paroles à basse voix &c? Combien d'Actions singulières & sans efficacité, qui ne sont que de pures Momeries? De ce nombre est entr'autres celle de jeter quatre Poignées d'Eau hors d'un Vase \*, pour représenter les quatre Fleuves, qui sortoient de la Fontaine placée au milieu du *Jardin d'Heden*.

On veut que le Prêtre, en célébrant la Messe, nous donne par ses différens mouvemens des Représentations mystérieuses

de

\* Dans la Bénédiction des Fonts Baptismaux.

de l'Incarnation du Verbe, & des diverses circonstances de la Vie & de la Mort du Sauveur. Mais J. C. a-t'il prescrit de semblables Cérémonies? Ont elles été pratiquées par ses Apôtres? Pourquoi ne se conforme-t'on pas aux Ordres exprès du Seigneur & à ce qu'il pratiqua lui même lors qu'il institua le Sacrement de l'Eucharistie? Il rompit le Pain & le distribua à ses Disciples: Il prit la Coupe, & leur dit, *Buvez en tous* Cependant le Prêtre, dans la Messe, mange seul les parcelles du Pain qu'il a rompu, il boit tout le Vin du Calice, sans oser en donner à qui que ce soit, sous peine de damnation, & de rigoureux châtimens en son Corps, au moins dans les Pais où l'Inquisition est établie. Il nous paroît à ce seul trait que tous les Chrétiens, & les Catholiques Romains en particulier, devroient se joindre à nous, pour demander l'établissement de l'Office public en Langue vivante, & dans le Cérémoniel le plus aprochant de celui que Jésus Christ & ses Apôtres ont mis en usage. Ce seroit bien sûrement un Moïen des plus efficaces pour réunir les diverses Comunions Chrétiennes.

Mais quand il n'y auroit dans ces Cérémonies, ni Gesticulations, ni Momeries, il nous paroît du moins évident, qu'elles

embarassent le pur Exercice de la Religion, qui doit se faire en *Esprit & en Vérité*. Car,

1°. Si la nature de la Perfection, & la manière d'y parvenir, sont bien établies dans la Dissertation, intitulée : *Réflexions sur ce qui fait la Perfection de l'Homme\**, que nous avons citée, tout ce vaste Cérémoniel est non seulement inutile, mais il fait perdre un tems précieux. Si l'on donne un autre tour au Système de la Perfection Chrétienne, en l'établissant sur le Commandement qui nous est fait dans l'Écriture, *d'être les Imitateurs de Christ, d'être parfaits, come nôtre Père qui est dans les Cieux est parfait*; ce Cérémoniel ne nous détournera-t'il pas plutôt de cette Perfection, que de nous y conduire?

2°. Il faut bien que les Catholiques Romains le pensent ainsi, puis qu'à la Messe, au lieu d'avoir les yeux attentifs sur les Actions du Prêtre, pour se nourrir des Mystères qu'elles représentent, les Simples se contentent de dire leur Chapelet, & les plus éclairés de lire dans leurs Heures. Mais comment le Peuple pourroit-il pénétrer le sens mystique de tant d'Actions, que le Célébrant exécute assés rapidement, puis que la plûpart des Doctes les ignorent? C'est ce que prouve une circonstance assés singu-

\* Journ. Helvet. Décembre 1744.

gulière des Voïages du Czar PIERRE LE GRAND en France. Ce Prince, qui assistoit un jour à la Messe chez les R. P. Jésuites, demanda à un des principaux Pères qui l'accompagnoient, Pourquoi le Prêtre faisoit des Signes de Croix sur l'Hostie après la Consécration? Le Jésuite donna pour toute Réponse, que cela étoit de la Liturgie. Ce qui ne contenta point cet Illustre Voïageur.

Si l'Auteur de la Réponse qui nous est adressée a autant à cœur l'honneur de l'Eglise Romaine, qu'il veut le faire paroître, il devroit passer sous silence le Chapitre des *Contes ridicules*, & ne point prendre le parti des Eclésiastiques, qui bercent les Petits de Traditions fabuleuses. On a déjà vû plusieurs de ces Contes dans le Journal Helvétique. Mais come il seroit à souhaiter qu'ils fussent ensevelis dans un éternel oubli, nous ne voulons point les étaler aux yeux du Public, & nous nous bornerons à en indiquer un très ridicule, que peut être nôtre Savant Critique, ne conoit pas. Il est tiré de l'admirable Livre des *Conformitez de St. François avec le Sauveur*, dans la première Edition, approuvée par le Pape NICOLAS III. Le voici :

„ Une Araignée étant tombée dans le Calice, St. François l'avalala, par respect  
 „ pour

„ pour le Sacrement ; & quelques jours  
 „ après, aiant senti une démangeaison à  
 „ la Cuiffe, il grata l'endroit & acoucha  
 „ heureusement de son Araignée.

Voilà ce que nous pouvons avancer pour justifier les expressions sur lesquelles on nous redresse : Mais puis qu'elles font peine à quelques Lecteurs & que nous ne désirons que la Paix, nous les rétractons volontiers, & nous les comprendrons à l'avenir dans nôtre *Acte de Suspension d'Invectives*, avec les termes d'*Idolâtrie* & d'*Hérésie*.

A propos d'Hérésie, il nous semble que les *Catholiques Romains* ne devroient plus taxer personne d'Hérésie, depuis qu'ils chantent dans leurs Eglises ; Que la Bienheureuse *Vierge Marie* a détruit elle seule toutes les Héréfies dans le Monde : *Gaude Maria Virgo cunctas Hæreses sola interemisti in Universo Mundo* \*. Il nous paroît d'ailleurs décidé par l'Histoire du Pape *Honorius*, que la Comunion Romaine n'a pas de Règle sûre pour faire conoitre un Hérétique. Des Papes & des Conciles ont condamné ce Pontife come Hérétique, *Anathema Honorio Hæretico*. Cependant *Baronius*, *Bellarmin* & plusieurs autres Docteurs enseignent : *Qu'Honorius n'a jamais été Hérétique ; que les Papes & les Conciles qui l'ont condamné n'ont pas bien compris ses Lettres &c.*

Ces

\* Brev. Rom. in Offic. parv. B. V.

Ces Déclarations nous font espérer que des Savans & Pieux Cardinaux ou Docteurs de l'Eglise Romaine viendront aussi nous déclarer dans peu, Qu'il n'y a point d'erreur dans les *Maximes des Saints* du très Illustre *Fénélon*. Nous ne désespérons pas que la Congrégation de l'Index n'envoie bien tôt à nôtre Societé un Bref, portant la Déclaration; Que nous pouvons, sans crainte de broncher, étudier la Religion Chrétienne dans l'excellent Traité du célèbre Mr. *Turretin*; qu'on ne sauroit allés nous louer de lire & relire dans nos Familles les *Sources de la Corruption* par le pieux & zélé Mr. *Ostervald*; que le *Vrai Piétisme* de Mr. *Roques* ne peut être trop recomandé; & enfin qu'il n'y a qu'à suivre Mr. *De Crousaz*, pour devenir des Philosophes polis, judicieux & chrétiens.

Le Savant Anonyme d'*Etavaier*, nous soupçonant de regarder la Religion Catholique Romaine, pour n'être qu'en partie Chrétienne, nous nous voions obligés de développer à cet égard nôtre pensée avec franchise. La Comunion Romaine aiant ajouté ou retranché de ce que J. C. & ses Apôtres ont enseigné & pratiqué, en ce'a même, elle n'est pas Universelle, ni pour le tems, ni pour les lieux. Ces Aditions & ces

ces Retranchemens font le Caractère distinctif de l'Eglise Romaine, entant que Romaine; & c'est pour ce Caractère, que les autres Comunions se croient en droit d'user de récrimination à son égard, en la traitant à son tour, de *Secte*, d'*Hérétique*, d'*Hétérodoxe* &c. Mais pour cela, elle ne laisse pas d'être Catholique & Apostolique dans tout ce qu'elle conserve des Institutions de J. C. & de ses Apôtres; & aiant cela de comun avec les autres Comunions Chrétiennes qui suivent ces mêmes Institutions, elle forme avec elles l'Eglise Universelle, & par conséquent l'Eglise Apostolique & Chrétienne. C'est avec ces Explications que nous sommes Membres de l'Eglise Romaine, & de l'Eglise Protestante; mais nous rejettons le Joug que divers Eclésiastiques s'éforcent d'imposer, au préjudice de la Liberté Chrétienne, sur nos Persones & sur nos Consciences, parce que le Sauveur, ni ses Bienheureux Apôtres, ne nous l'ont point imposé.

Après un Eclaircissement si net, comment se peut-il faire que nous aïons encore des idées vagues sur le IX. Article du Symbole? Réellement parlant, ce ne peut-être que par simplicité, puis que nous ne sommes pas assurés de bien comprendre le I. Chap. de l'Evangile de S. Jean. *Le Verbe*  
de



de Dieu est lui même Dieu, dit l'Apôtre Bien aimé: *En ce Verbe est la Vie; & cette Vie est la Lumière des Homes*, qui éclaire tout Home venant en ce Monde: La Raison qui est la Lumière naturelle provient donc de CHRIST, entant que DIEU, & celui qui vit suivant la Lumière naturelle vit en Christ, & Christ vit en lui. *St. Paul* nous paroît être dans ce Siftème, lors qu'il dit\*, si nous le comprenons bien, *que les Nations qui n'ont point reçu la Révélation ne seront jugées que suivant la Lumière de leur Conscience, qui leur sert de Loi.* Si ce Raisonnement étoit concluant, il s'ensuivroit, que les Gentils, qui ont vécu suivant la Loi naturelle, sont à présent des Bienheureux dans le Ciel, come Membres de l'Eglise Triomphante; & qu'un *Socrate* & un *Caton* méritoient bien autant pour le moins d'être regardés come Membres de l'Eglise Catholique, que ces Zélés outrés, qui prêchoient la *Ligue* & les *Croisades*, & que ces Docteurs de la *Morale Parricide* & *Sanguinaire*, qui ont armé les *Ravaillac* & les *Jaques Clément*. Que cela soit dit sans porter aucune atteinte au Bien infini, que la Révélation nous a procuré. Nous sommes d'ailleurs très persuadés, *que sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu*, que celui, qui ne croit pas, est déjà jugé: Mais nous

H h

ignoſ

\* Rom: Chap. XI. 12.

ignorons parfaitement quel degré de Foi l'Éternel nôtre Dieu demande de chaque Particulier.

L'Auteur de la Réponse paroît avoir extrêmement à cœur cette phrase emphatique, *Nôtre Mère Sainte Eglise*; mais la Définition, qu'il nous en donne étant conçue en des termes figurés, est encore obscure à nôtre égard. Les Autorités qu'il nous cite de *St. Cyrille*, de *St. Augustin* & de *Calvin*, ne forment que des Argumens *ad verecundiam*, dont les Règles de Logique nous ont appris la force & la valeur. Nôtre Critique ne peut ignorer, que chaque Comunion a ses *Apothéoses*. On dit quelque part *S. Photius*, pendant qu'il est excommunié ailleurs. On apelle à Genève, la *Bienheureuse Réformation*, ce qui est en *Abomination* à Rome. Nous ne savons donc pas encore, ce que c'est que la *Mère Eglise*, qui nous conçoit, qui nous enfante, qui nous nourrit de ses *Mamelles*. Mais nous reconnoissons plusieurs *Pédagogues*, qui nous instruisent, des *Pères* qui nous nourrissent, un *St. Paul*, qui enfante des Petits, au nom & par l'Autorité de J. C. & non pas, au nom & par l'autorité de l'Eglise. Nous sommes les Membres de cette Eglise, & non les Enfants; nous sommes Membres des Assemblées Chrétiennes, qui ne sont pas *Acéphales*,

me

me l'Auteur de la Réponse l'insinue ; puis que nous avons des Pasteurs. Or nos Pasteurs respectifs sont encore dans la *Hierarchie* des tems Apostoliques, soit qu'ils portent le nom d'*Evêque*, en Langue Grè- que, ou celui de *Surveillant*, de *Surintendant*, en François, soit qu'on leur done le nom de *Prêtre*, ou d'*Ancien*. Nous nous arrêtons aux choses, & non aux termes ; nous considerons leur Ministère, & non leurs Habilemens, leurs Fonctions & non l'étiquette d'un Cérémoniel, qui approche beaucoup plus du Rite des Païens, que de la Simplicité Evangélique. Ces marques de distinction n'en imposent point à ceux qui pensent, que la Vie mole, que la Pourpre, que la Pompe mondaine, que le Nom & le Train de Prince, conviennent mieux à ceux *qui habitent dans les Maisons des Rois*, qu'aux Ministres de J E S U S *crucifié*.

Nous conoissons, d'un autre côté, plusieurs Eglises *Autocephales*, ou indépendantes les unes des autres, pour le Gouvernement Ecclesiastique ; come les TREIZE CANTONS. sont independans pour le Gouvernement Civil. Les LL. Cantons de *Schwitz*, *Uri*, & *Underwald*, sont des Corps respectables, quoi que leur Gouvernement soit populaire.

C'est l'affaire des Potentats de la Terre, des Doctes & des Pasteurs des Eglises, d'examiner en quoi consiste la *Principauté* sur les Apôtres que quelques uns attribuent à *S. Pierre*. J. C. lui a-t il effectivement doné tous les Roïaumes du Monde, come on le chante à Rome : *Dedit ei omnia Regna Mundi\** ? Ou est ce là un trait de la Politique des Papes, pour établir leurs Préentions sur le Temporel des Rois ? Que diroient bien des Gens si le Jeune *Baratier* avoit été un Docteur assés grave pour rendre son opinion probable, savoir que *S. Pierre* n'a jamais siégé à *Antioche*, ni à *Rome*, come Evêque de ces Villes ; qu'il n'y a été qu'en qualité d'Apôtre, come par tout ailleurs, & que même dans ce premier tems, il y avoit à Rome deux Evêques siégeans à la fois, l'un pour les Juifs, & l'autre pour les Gentils convertis. Voilà encore un grand Cahos à débrouiller, & bien s'en prend que nôtre Salut ne dépend pas de là. Que dans un tems les uns fussent sous l'Obédience des Papes de *Rome*, & les autres sous les Papes d'*Avignon* ; que nous soïons aujourd'hui sous le Gouvernement spirituel de l'Evêque Titulaire de *Lausanne*, ou sous le grand Consistoire de *Berne* &c. ce n'est pas sur cela que le Souverain Juge

dét

\* Breviar : Rom. iu festo Cathed. S. Petri Antioch.

décidera de nôtre Bonheur ou de nôtre Malheur éternel ; mais il nous jugera sur nôtre Foi, & sur nos Oeuvres.

Tous les Chrétiens qui vivoient sous le Pontificat de *Formosa* se croïoient en assurance de Salut, par raport à la légitimité de ce Pape ; cependant *Etienne VII.* son Successeur fit déterrer le Corps de ce Pontife, & soutenu d'un Concile, lui fit son Procès. Son Corps fût jetté dans le Tibre : On annulla les Ordinations qu'il avoit faites, & on fût obligé de les reïterer\*. Semblables démarches alarment ceux, qui, non contens de l'établissement de leurs Pasteurs par les Collateurs ordinaires, exigent encore un certain Caractère spirituel, un Pouvoir dont les éfets sont toujous & a tous égards insensibles. Les Philosophes des Siècles passés ont eu recours à des *Qualitez occultes*, pour rendre Raison des Eïets merveilleux de la Nature, dont ils ne pouvoient découvrir les Causes. Les Théologiens ont pareillement inventé des *Qualitez*, des *Vertus occultes*, mais elles consistent en des choses dans lesquelles on ne s'aperçoit jamais d'aucun éfet. C'est cependant sur la prétendüe efficacité, toujous

H h 3

in-

\* A ce seul trait, les Laïcs ont ils tort de dire, que l'Histoire Ecclésiastique, est l'Histoire des Passions des Gens d'Eglise ?

insensible, de ces Vertus ocultes, que des Ecclesiastiques établissent la prééminence de leur Dignité, même au dessus des Anges, & leur Pouvoir au dessus de celui de la Ste. & Bienheureuse Vierge *Marie*. Mais ceux qui ne regardent ces prétendus éfets, *ex opere operato*, que come des Chimères Théologiques, ne s'alarment pas de leurs Péchez. Ce n'est pas qu'il ne soit fort consolent de s'entendre dire: *Ta Foi t'a sauvé; plusieurs Péchés te sont remis, parce que tu as beaucoup aimé*. Cependant nous ne pouvons nous y fier, qu'autant que nous sommes convaincus de la sincérité de nôtre Foi, & de la grandeur de nôtre Amour, parce que ceux qui nous le déclarent à présent ne sont point assurés de l'éfet de la Sentence qu'ils prononcent, pour n'être pas éclairés par l'Esprit Saint sur nôtre Intérieur, come l'étoient les Apôtres. La Confession des Péchés, si utile pour en obtenir la Rémission & pour la direction des Consciences, est à nôtre Avis trop négligée chez les Réformés, & trop pressée chez les Catholiques Romains, d'ou naissent des maux horribles, tels entr'autres que l'infame Histoire du *P. Girard* & de la *Cadière*. Qu'on rétablisse la Confession, come elle se pratiquoit du tems des Apôtres, & les choses seront dans la Règle sur ce point.

L'Au-

L'Auteur de la Réponse s'efforté d'établir une Autorité infaillible sur la Terre ;

1. Pour juger des Controverses.
2. Pour fixer le sens de l'Écriture Sainte.
3. Pour être le Centre de l'Unité de l'Église.

C'est ici le Nœud Gordien, & la Pierre d'Achoppement entre les Catholiques Romains & les Protestans. Qu'il nous soit permis, sans entreprendre de dénouer, ni de couper ce Nœud, d'exposer ici nos idées sur ces grandes difficultés.

1<sup>o</sup>. Nous ne comprenons pas, qu'il soit plus nécessaire d'avoir un Juge infaillible pour décider des Controverses, qu'il l'est d'y en avoir un pour expliquer *Justinien* & les autres Auteurs profanes, ou pour juger des Procès. Quand j'ai perdu une Cause que je croïois bien fondée; je la crois encore telle après le Jugement, à moins que les Raisons de ma Partie, & les Preuves administrées, ne m'aient convaincu du contraire. Cependant je supporte cet accident avec patience. Si je rencontre un tems favorable, je rentre en nouveau droit, d'autres Juges dans la Chambre, un autre tour dans l'Information, me font regagner ma Cause. Voilà ce que c'est que l'Homme. Les Eclésiastiques tiennent à peu près la même conduite, excepté qu'ils sont moins pacifiques,

Les *Arriens* ne se soumettent pas aux *Consubstantialistes*, sous *Constantin* le Grand: Ceux-ci à leur tour ne rendent pas les Armes sous *Constance*: Point d'acomodement entre eux, ils ne finissent la Guerre qu'à l'extinction de l'un des Tenans. Aussi nous ne sommes pas surpris, si nôtre Projet choque au vif tant de ces *Vénérables*, come nous l'avons appris de bonne part. Si les Potentats de la Terre jugent à propos de metre en pratique les *Maximes*, qu'a établi l'illustre Auteur de l'*Anti-Machiavel*, les Disputes des Controverses ne causeront plus à l'avenir autant de maux quelles en ont fait du passé.

2°. Mais qui fixera le sens des Saintes Ecritures? Il nous semble que des Particuliers, tels que M. le *Clerc*, le P. *Calmet* &c. ont répandu plus de Lumière pour l'intelligence des Livres Saints, que n'ont jamais fait tous les Papes, & tous les Conciles. On nous donne tous les jours de bons Morceaux sur ces Divins Livres, en suivant les Règles d'une saine Critique. Le Comentaire sur le V. Comandement que nous avons vû dans un des Journaux Helvétiques, se trouve sans doute plus conforme aux Catéchismes des premiers tems, que les *Catècheses* de St. *Cyrille*, qui s'en éloignoient déjà beaucoup. Les Théologiens

Ca-



Catholiques Romains suposent aparamment, que les Apôtres ont doné verbalement le Comentaire de toute la Bible, & que leurs Evêques, le tenant du St. Siege, se le remettent par Tradition les uns aux autres dans toute sa pureté ; ou du moins ils suposent, que quand ils parlent avec l'Autorité de leur Ministère, le St. Esprit leur met dans la bouche ce qu'ils doivent dire, & que le Souverain Pasteur a promis son Esprit pour touÿours à l'Evêque de *l'Antienne Rome*, de quelle manière qu'il vive, & non pas à l'Evêque de la *Nouvelle Rome*, ni à celui de *Jérusalem*, où le Seigneur Jésus a fondé & icellé le Christianisme par sa mort. Dans cette suposition les Particuliers n'osent plus se servir de leur Raison, de leurs Lumières, & de leurs Etudes, que pour apuier ce qui a été décidé. On se comporte à leur égard, a dit un Savant moderne, come celui *qui se créveroit les yeux, pour se servir de Telescope*. Quoi qu'il en soit de cette Infaillibilité, qui seroit fort comode, si elle étoit prouvée, nous adoptions en atendant, dans nôtre Societé, les Judicieuses Réflexions, qu'un Savant Bâlois vient de doner sur *l'Amour de la Vérité*, dans le Journal Helvétique.

3°. Que deviendra donc l'Unité de l'Eglise, si l'on n'admet pas un Chef infail-  
liblé

libre ? Dans les Païs où il est permis à un chacun de lire, que la *Loi* & les *Prophètes* dépendent des deux grands Comandemens, d'*aimer Dieu de toutes ses forces* & d'*aimer son Prochain come soi même*, on y décide que c'est dans la solidité invariable de cette *Loi* que consiste l'Unité de l'Eglise Catholique. Si l'on ajoute, Que la *Grace* de N. S. J. C. a aparuu sur la Terre, pour nous instruire, que nous devons vivre en ce Monde dans la *Sobriété*, la *Justice*, & la *Piété*, cette Unité de Doctrine s'étendra pareillement fort au delà des bornes de la Domination Papale.

Nous n'ignorons pas, que sous cette Domination, la plûpart entendent par le mot de *Religion*, le Culte extérieur, la forme du Gouvernement Eclésiastique. Nous nous sommes déjà déclarés dans nôtre Projet, que quant au Culte extérieur, nous nous conformions indifféremment à celui qui est établi dans nos Eglises particulières, & nous pensons, qu'il n'y a que les Libertins & les Fanatiques, qui se fassent une habitude de le négliger. Nous ajoutons, que ce que les Homes établissent librement, est sujet à variation; aussi plusieurs Ordonances Apostoliques, & non essentielles au Salut, ont varié, ou cessé; de manière qu'il n'y a peut être point, ou  
du

du moins fort peu, de *Formes* du Culte extérieur qui soient de l'Eglise universelle, & qu'il est presque aussi impossible qu'il y en ait, qu'il le seroit d'établir une même manière de vivre dans tout l'Univers. Chacun pourra donc suivre à cet égard ce qui est en usage dans sa Patrie, ou dans son Ordre, moienant qu'il observe le Culte essentiel, qui est *d'adorer Dieu en Esprit & en Vérité* \*. Ainsi un Capucin ne s'habillera point en Jésuite, ni un Ministre Réformé en Cardinal.

Nous prévoions fort bien que l'Auteur de la Réponse ne sera point content de nos Eclaircissemens: Il veut des Maîtres dans l'Eglise, à qui nous soions obligés d'*obéir en tout ce qu'ils nous diront*, come le Seigneur a ordonné d'obéir aux *Pharisiens*, qui étoient assis dans la Chaire de *Moïse*. Mais qu'est ce qu'être assis dans la Chaire de *Moïse*? C'est enseigner ce que *Moïse* a enseigné? Et pour se préserver du Levain des Pharisiens, chacun n'étoit-il pas obligé d'étudier cette Loi? Si on recevoit en aveugle les Erreurs des Pharisiens, ne tomboit-on pas avec eux dans la fosse? Aussi quand ils substituoient ou joignoient des Traditions humaines à la Loi, le Seigneur Jésus les en reprenoit, & les Fidèles étoient obligés d'avoir assés de discernement pour s'en préserver. C'est ici nôtre cas. Etre  
assis

\* Jean IV. 24.

assis dans la Chaire de St. Pierre, c'est enseigner la Doctrine de cet Apôtre. Par là on participe à son Esprit. Les Pharisiens n'ont jamais succédé à l'Autorité extrinsèque de Moïse ; ce sont *Josué* & les *Juges*, *Saül* & les Rois ; & c'est beaucoup si la Secte des Pharisiens a eû dans son tems autant d'Autorité dans la Sinagogue, que la Société des *Jésuites* en a présentement dans l'Eglise Romaine : Les *Jansénistes* au moins ne voudront pas faire aveuglément tout ce qu'ils leur diront,

Nous avons toujours crû, que les Pharisiens étoient de francs Hérétiques, cependant le Seigneur ordone qu'on les croie, quand ils disent la Verité. Eh ! pourquoi l'Auteur de la Réponse trouve t il si ridicule que *Benoit XIII* eût consulté des Théologiens d'*Amsterdam* ? Ils sont, dit on, des *Carâtes* modernes.

Puisque nôtre Savant Critique est curieux de savoir qu'elle conséquence nous pourrions tirer de la Démarche de *Benoit XIII*. si éfectivement il eût consulté un Médecin de Hollande. La voici. Suivant le Langage de Rome, un Hérétique est un Enfant du Diable, un Excommunié. Or quelle Union doit il y avoir entre le Vicaire de JESUS CHRIST, & un Enfant de *Belial* ? Nôtre Conclusion est donc que les Papes eux mê-

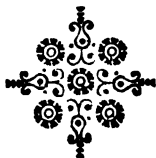
mêmes, ne regardent leur Excommunication, que come un Bannissement hors des Assemblées Eclésiastiques; c'est simplement un Exil du Culte extérieur d'un País, qui ne fait aucun tort à l'Ame de ceux qui conservent le Culte intérieur, l'Adoration en Esprit & en Vérité; & souvent les Excomuniés se sont bien trouvés de ne pas se faire absoudre de ses Censures. C'est dans cette persuasion, qu'un de nos Associés a dit agréablement, que l'Excommunication Papale contre la Ville de Genève y avoit détruit le Corps du péché & rétabli la Lumière. Hérésie, Excommunication ne sont donc le plus souvent que des grands Mots, qui étourdissent les Esprits foibles, les Savans du premier Ordre n'y ont aucun égard dans les Associations des Academies. Pourquoi y en auroient-ils? Les Papes eux mêmes ne font aucune attention aux Excommunications qu'ils fulminent annuellement avec tant d'Aparat contre des Grands Princes \* nommés dans la Bulle *in Cœna Domini*.

Enfin si les *Pharisiens*, les *Saducéens* & autres pareilles Sectes composoient entr'elles

\* Contre les Détenteurs des Isles de Sicile, Sardaigne, Corse. Voyez Cabassutius Lib. V. Cap. XV. de Calib. reserv. N. 1.

les, ce qu'on appelle la *Sinagogue*, l'*Eglise* de leur tems, le *Peuple de Dieu*, nous croions pouvoir considerer tous les diférens Partis des Chrétiens come des Membres de l'*Eglise Catholique*. Nôtre Charité chrétienne & fraternelle ne sauroit être blamée raisonablement, & on ne peut trouver mauvais, que nous cherchions à supprimer les *Invectives*, qui se trouvent dans les *Manifestes* des Parties Belligérantes, ou des *Controversistes*, & de faire régner parmi les Chrétiens cet Esprit de Suport, de Douceur & de Paix, qui doit être leur Caractère, s'ils veulent être les Imitateurs de leur Divin Maître.

*Moudon le 24. Septembre 1745.*





## A V I S.

**I**L vient de paroître un Ouvrage curieux sur l'Histoire du tems, intitulé, *M E M O I R E S de la R E I N E DE H O N G R I E , ou les Evènemens intéressans arrivés dans le Système de l'Europe après la Mort de l'Empereur CHARLES VII. jusqu'au tems de l'Élection de l'Empereur FRANCOIS Ier.* Vol. in 8°. Francfort & Leipzig 1745. Les Amateurs le trouveront à Genève chez Mrs. *les Héritiers Cramer & Frères Philibert*, au prix de Trente Sols, Argent de France.



## E N I G M E.

**J**E fais tirer du Sein de l'Ombre  
Tout le brillant du plus beau jour;  
Et cependant un lieu trop sombre,  
Pour mon usage est un mauvais séjour.  
Sous mes pas on voit tour à tour,  
Se former l'Eau, le Feu, le Serpent & les Roses,  
L'Hiver, l'Autonne, le Printems;  
Quoi que légèrement, je traite à fond les choses,  
Et même en disant vrai, je mens.  
Triste victime du Génie!  
Je m'épuise en Productions,  
Et la plus parfaite harmonie,  
Naît de mes contradictions!



## T A B L E.

<b>E</b> claircissement sur une Tête d'Apollon ; qui est sur les Murs de l'Eglise de St. Pierre de Genève.	395
Lettre sur les Oeufs philosophiques, & sur les Larmes de Hollande.	421
Lettre sur l'état de la Religion Protestante en France.	447
Epitre à Mr * * * qui vouloit se remarier à 60. Ans.	458
Remerciement à Mademoiselle ...	460
Epitre sur la Justice.	492
Eclaircissements sur le Projet des Comer- çans, concernant la Religion.	464
Avis. Enigme.	487

## ERRATA d'Octobre.

- P**age 335. Ligne 21. de le louer, lisés, de les louers.  
 Page 348. Strophe pénultième Vers 6.  
 Les Alpes fondent mon Permesse, lisés,  
 Les Alpes me font un Permesse.  
 Ibid. Strophe dernière, Vers 1er.  
 Fontenelle, l'honneur du Parnasse, lisés,  
 Fontenelle, Honneur du Parnasse.  
 Page 358. L. 14. il se détruit, lisés, il se distrait.  
 Page 360, L. 14. trop superciel, lisés, trop superficiel.